



Profil des activités internationales des cégeps 2010

RECHERCHE ET RÉDACTION **OLIVIER BÉGIN-CAOUCETTE**

COORDINATION **EVELYNE FOY**

RÉVISION **LOUISE BUREAU**

Avant-propos

Cégep international est fier de présenter cette troisième édition du *Profil des activités internationales des cégeps*. On y rend compte du chemin parcouru par le réseau collégial public en matière internationale, depuis 2000 et 2005.

À sa lecture, on constate que les cégeps sont engagés dans un processus d'internationalisation structuré, dynamique et, surtout, suivant un rythme adapté à chaque établissement et à son milieu. L'internationalisation des cégeps s'inscrit dans leur mission éducative et contribue à former de jeunes citoyens ouverts sur le monde, sensibles aux cultures diverses qui façonneront de plus en plus le Québec, et possédant des compétences leur permettant d'évoluer dans un monde en constant changement.

Des cours qui tiennent compte des dimensions internationales et interculturelles, l'offre de séjours de recherche ou de perfectionnement à l'étranger aux enseignants, des stages et sessions d'études suivis par les étudiants, une participation à des conférences et colloques internationaux, un appui aux pays qui souhaitent développer la formation technique, l'accueil d'étudiants d'autres pays, autant de façons pour les cégeps de répondre « présents ! »

Ainsi, on compte au moins 1500 étudiants étrangers, dont une bonne proportion en région; près de 3 000 étudiants québécois sur les routes du monde pour effectuer un séjour de sensibilisation, un stage crédité ou une session d'études; plus de 500 enseignants prenant part à un séjour de recherche, à des cours ou à des conférences, allant expliquer la spécificité d'un programme technique ou encore la manière de concevoir un programme selon l'approche par compétences; 95 projets d'exportation de notre savoir-faire sur tous les continents, surtout en Afrique. Voilà comment les cégeps s'inscrivent dans le monde.

Les motivations qui animent les cégeps dans leur engagement international sont nombreuses et variées. Les cégeps veulent d'abord contribuer au rayonnement du Québec sur la scène internationale. Ils souhaitent tout autant mieux préparer les étudiants au marché du travail et les inciter à s'engager dans des causes sociales, dont celles liées à l'environnement; aider les enseignants à perfectionner leurs pratiques pédagogiques et à mener des recherches; promouvoir le système d'éducation collégial et attirer plus d'étudiants des autres pays.

Le présent bilan a été réalisé alors que les cégeps peuvent compter sur des programmes de financement pour la mobilité internationale, ce qui n'était pas le cas lors des précédentes enquêtes. Ces programmes, financés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et gérés par Cégep international depuis 2008, soutiennent la mobilité étudiante et enseignante, et facilitent l'accueil d'étudiants étrangers en leur proposant des bourses d'excellence et des exemptions de droits de scolarité. Ils ont un effet significatif et consolident le mouvement d'internationalisation. Nous tenons à exprimer au MELS notre appréciation pour la création de ces programmes.

En guise de conclusion, nos remerciements vont à notre stagiaire Olivier Bégin-Caouette, étudiant à la maîtrise en Affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa, qui a réalisé ce travail d'enquête au cours de l'été et de l'automne 2010 et à l'équipe de Cégep international qui l'a assisté, en particulier Louise Bureau, agente principale. Enfin, toute notre reconnaissance va aux trente-neuf cégeps qui ont pris la peine de mobiliser toutes les personnes concernées dans leur établissement pour nous permettre de réaliser ce portrait.

MERCI !

Evelyne Foy
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Méthodologie

La cueillette des données présentées dans ce rapport a été effectuée grâce à un questionnaire électronique envoyé, en juin 2010, à l'ensemble des cégeps. Pour y répondre, les directeurs généraux et les responsables internationaux étaient alors invités à consulter l'ensemble du personnel concerné.

Trente-neuf questionnaires ont été complétés ce qui représente 81 % des cégeps. L'Annexe 1 présente la liste des répondants.

Des études similaires avaient été réalisées en 2000 et en 2005. Le présent questionnaire s'en inspire mais de nouveaux éléments ont été ajoutés afin de tracer un portrait plus précis de l'internationalisation des cégeps. Il s'agit, par exemple, des questions portant sur les motivations qui amènent à organiser des activités internationales, les retombées de celles-ci, la mobilité enseignante ou les perspectives d'avenir.

Il est à noter que 31 cégeps avaient répondu au questionnaire en 2000 et 43 établissements (42 cégeps et l'ITHQ) en 2005.

Catégories d'activités

ACCUEIL D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

L'accueil d'étudiants étrangers fait référence aux étudiants venus d'autres pays ayant un statut de résident temporaire et inscrits à temps complet dans les cégeps.

COOPÉRATION INTERNATIONALE / EXPORTATION DE SAVOIR-FAIRE

La coopération internationale et l'exportation de savoir-faire s'appliquent à toute activité d'exportation de services éducatifs, incluant l'appui institutionnel et le développement des capacités.

INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION

L'intégration d'une dimension internationale ou interculturelle dans les programmes d'études.

MOBILITÉ ÉTUDIANTE

La mobilité étudiante comprend les stages et les études crédités ou non réalisés à l'extérieur du Québec. Il existe différentes formules de séjours dans d'autres pays dont les stages professionnels en milieu de travail, les stages d'observation et de sensibilisation, de solidarité ou de coopération internationale, les séjours linguistiques.

MOBILITÉ ENSEIGNANTE

La mobilité enseignante englobe les occasions d'échanges, d'enseignement, de recherche et de perfectionnement professionnel à l'étranger.

L'usage du masculin n'a pour but que d'alléger le texte.

Table des matières

SECTION 1		
	Renseignements généraux	6
SECTION 2		
	L'internationalisation de la formation	17
SECTION 3		
	La mobilité étudiante	23
SECTION 4		
	La mobilité enseignante	32
SECTION 5		
	Le recrutement des étudiants étrangers	36
SECTION 6		
	L'accueil des étudiants étrangers	40
SECTION 7		
	La coopération internationale et l'exportation du savoir-faire	45
SECTION 8		
	Financement	52
SECTION 9		
	Bilan	55
SECTION 10		
	Rôle de Cégep international	57
ANNEXES		
	Liste des répondants	62
	Acronymes	63

Renseignements généraux

Le collège a-t-il élaboré une politique internationale?

ORGANISATION ET GESTION INSTITUTIONNELLE

	2010	2005	2000
OUI	21 54 %	16 37 %	8 26 %

Comparativement à 2000 et 2005, le pourcentage de cégeps ayant adopté une politique internationale est passé à 54 %. Plus de la moitié des répondants ont désormais une politique encadrant leurs activités internationales.

Si oui, en quelle année?

	Avant 2005	Depuis 2005
OUI	11 52 %	10 48 %

Parmi les 21 cégeps qui ont élaboré une politique internationale, 48 % disent l'avoir fait entre 2005 et 2010.

A-t-elle été révisée depuis son adoption?

	2010
OUI	4 10 %

Si non, y a-t-il une volonté d'élaborer une telle politique d'ici 3 ans?

	2010	2005
OUI	16 88 %	20 74 %

Alors qu'en 2005, 74 % des cégeps qui n'avaient pas de politique avaient l'intention d'en élaborer une, en 2010, 88 % de ceux-ci ont cette volonté.

Le collège a-t-il un plan d'action annuel ou pluriannuel en matière d'activités internationales ?

Si oui, où peut-on le consulter ?

La mission éducative de votre collège fait-elle référence à la dimension internationale ?

Si oui, comment ?

Le plan stratégique de votre collège fait-il référence à la dimension internationale ?

Si oui, comment ?

	2010		2005	
OUI	23	59 %	23	53 %

Huit répondants ont indiqué qu'il était possible de se procurer le document en s'adressant à l'une des directions du collège (direction générale, direction de la formation continue ou direction des études), six qu'il était possible de le consulter sur le site Internet du cégep et six autres que leur plan d'action faisait partie d'un autre document, généralement le plan stratégique ou le plan d'action annuel.

	2010		2005	
OUI	29	74 %	32	74 %

Les termes les plus souvent employés pour se référer à la dimension internationale dans les missions éducatives sont *l'ouverture sur le monde* (10 mentions), *l'internationalisation de la formation* (6 mentions), *les échanges et collaborations avec d'autres pays* (2 mentions) et *l'intégration du volet international dans les stratégies de développement* (2 mentions).

	2010		2005	
OUI	37	95 %	37	86 %

Neuf répondants mentionnent l'internationalisation des programmes de formation, sept soulignent l'importance du recrutement et de l'accueil des étudiants étrangers, sept énoncés sont relatifs à l'exportation du savoir-faire, six mettent plutôt l'accent sur la mobilité des étudiants et des enseignants, cinq font référence à la sensibilisation interculturelle et quatre à l'ouverture sur le monde.

RÉFÉRENCES AUX ACTIVITÉS À CARACTÈRE INTERNATIONAL DANS DES DOCUMENTS OFFICIELS

	2010		2005		2000	
POLITIQUE INTERNATIONALE	21	54 %	16	37 %	8	26 %
PLAN D'ACTION	23	59 %	23	53 %	-	-
MISSION ÉDUCATIVE	29	74 %	32	74 %	-	-
PLAN STRATÉGIQUE	37	95 %	37	86 %	-	-

Le tableau précédent indique que les documents officiels des cégeps font de plus en plus référence aux activités internationales.

Quelles sont les questions abordées dans la politique, le plan stratégique et/ou la mission éducative de votre collège ?

	2010	2005	2000
MOBILITÉ ÉTUDIANTE	36 92 %	38 88 %	16 52 %
MOBILITÉ ENSEIGNANTE	34 87 %		nd
COOPÉRATION INTERNATIONALE/ EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	32 82 %	29 67 %	21 68 %
ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	31 79 %	31 72 %	20 65 %
INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	30 76 %	28 65 %	21 68 %

Les plans stratégiques et les missions éducatives des cégeps touchent de plus en plus l'ensemble des questions. Cependant, il faut noter que, comme en 2005, la mobilité étudiante fait maintenant partie intégrante de la quasi-totalité des plans stratégiques, missions et politiques internationales tout comme la mobilité enseignante, un secteur d'activités pourtant récent dans le processus d'internationalisation des cégeps.

Selon vous, quel serait l'ordre de priorité de ces cinq secteurs dans votre collège ?

1. NOMBRE DE CÉGEPS AYANT ACCORDÉ LE PREMIER RANG À CHACUN DES SECTEURS

	2010	2005
MOBILITÉ ÉTUDIANTE	18 46 %	12 29 %
ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	11 28 %	14 33 %
INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	8 21 %	8 19 %
COOPÉRATION INTERNATIONALE/ EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	6 15 %	11 26 %
MOBILITÉ ENSEIGNANTE	2 5 %	nd

Le tableau ci-dessus indique que les priorités des cégeps ont changé entre 2005 et 2010. En effet, alors qu'en 2005, 33 % des répondants avaient indiqué que l'accueil des étudiants étrangers était leur priorité, 46 % accordent désormais le premier rang à la mobilité étudiante.

2. RANG ACCORDÉ EN MOYENNE À CHACUN DES SECTEURS

	2010	
	Moyenne	Rang
MOBILITÉ ÉTUDIANTE	1,84	1^{er}
ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	2,77	2^e
INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	3,23	3^e
COOPÉRATION INTERNATIONALE/ EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	3,31	4^e
MOBILITÉ ENSEIGNANTE	3,34	5^e

Précisons cependant qu'en 2010, le rang accordé en moyenne par les cégeps à chacun de ces secteurs suggère un ordre de priorité légèrement différent. Ainsi, le fait que l'internationalisation passe du 3^e rang au 5^e signifie que l'internationalisation de la formation est un enjeu prioritaire pour 8 cégeps mais que, en moyenne, ce secteur n'est pas une priorité pour l'ensemble des cégeps. À l'opposé, la coopération internationale et l'exportation du savoir-faire ne représente une priorité que pour 7 cégeps. Toutefois, ce secteur demeure, en moyenne, plus important que ceux de la mobilité enseignante et de l'internationalisation de la formation.

3. RANG MOYEN ACCORDÉ À CHACUN DES SECTEURS EN FONCTION DE LA TAILLE DES CÉGEPS*

2010	Secteur primaire	Rang moyen	Nombre / Pourcentage
Grands	MOBILITÉ ÉTUDIANTE	1,58	7 58 %
	INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	3,00	7 33 %
	COOPÉRATION INTERNATIONALE / EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	3,08	1 8 %
Moyens	MOBILITÉ ÉTUDIANTE	1,77	10 56 %
	ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	2,66	3 17 %
	MOBILITÉ ENSEIGNANTE	3,27	1 6 %
	COOPÉRATION INTERNATIONALE / EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	3,33	5 27 %
Petits	ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	1,11	8 89 %
	MOBILITÉ ÉTUDIANTE	2,33	1 11 %
	COOPÉRATION INTERNATIONALE / EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	3,22	-
	INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	3,77	1 11 %

* Il est possible que le pourcentage total dans chacune des catégories dépasse 100% étant donné que certains cégeps ont attribué le premier rang à plus d'un secteur.

Le Tableau 3 indique que moins les cégeps comptent d'étudiants, plus ils semblent accorder la priorité au recrutement d'étudiants étrangers, la mobilité étudiante se retrouvant en deuxième position. Il est aussi à remarquer que l'internationalisation de la formation semble être davantage retenue par les cégeps les plus peuplés. Finalement, la coopération internationale / l'exportation du savoir-faire occupe un rang semblable, peu importe la taille de l'établissement.

1. À partir des bases de données de la Fédération des cégeps, les cégeps de petite taille comptent 1 500 étudiants et moins, les cégeps de taille moyenne comptent entre 1 500 et 4 500 étudiants alors que les cégeps de grande taille comptent plus de 4 500 étudiants.

4. RANG ACCORDÉ À CHACUN DES SECTEURS EN FONCTION DE LA RÉGION DU CÉGEP²

2010	Secteur primaire	Rang moyen	Nombre / Pourcentage
Urbain	MOBILITÉ ÉTUDIANTE	1,36	10 71 %
	INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	3,00	4 29 %
	MOBILITÉ ENSEIGNANTE	3,07	-
	COOPÉRATION INTERNATIONALE/ EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	3,36	-
	ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	4,00	-
Périphérique	MOBILITÉ ÉTUDIANTE	1,91	5 42 %
	ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	2,75	2 17 %
	INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	2,83	4 33 %
	COOPÉRATION INTERNATIONALE/ EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	3,58	-
	MOBILITÉ ENSEIGNANTE	3,83	-
Autre région	ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	1,46	9 69 %
	MOBILITÉ ÉTUDIANTE	2,31	3 23 %
	COOPÉRATION INTERNATIONALE/ EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	2,77	4 31 %
	MOBILITÉ ENSEIGNANTE	3,07	-
	INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	4,25	-

* Il est possible que le pourcentage total dans chacune des catégories dépasse 100% étant donné que certains cégeps ont attribué le premier rang à plus d'un secteur.

À l'instar du tableau précédent, le Tableau 4 indique que les cégeps situés dans des régions éloignées des grands centres ou en périphérie tendent à donner la priorité à l'accueil des étudiants étrangers. Notons également que les cégeps situés en zone urbaine ou périphérique accordent une importance particulière à l'internationalisation de la formation alors que les cégeps en région sont les seuls à reconnaître de manière plus marquée la coopération internationale et l'exportation du savoir-faire.

L'ensemble des analyses nous indique toutefois que peu importe la région et la taille du cégep, la mobilité étudiante demeure une priorité.

2. Selon la catégorie « région culturelle » élaborée par la Fédération des cégeps dans la classification des établissements.

La gestion et l'organisation de l'ensemble des activités à caractère international sont-elles sous la responsabilité reconnue d'une seule direction ou d'un seul service ?

Si oui, de quelle direction ou de quel service s'agit-il ?

Si non, à quel service ou à quelle direction se rattachent les champs d'activités suivants ?

	2010	2005	2000
OUI	18 46 %	22 51 %	11 36 %

Dix répondants (25 %) mentionnent l'existence d'un bureau international. Par ailleurs, les directions les plus souvent mentionnées sont la direction des études (9 mentions), la direction générale (2 mentions), la direction de la formation continue (2 mentions) et la direction de la concertation régionale sur l'internationalisation (1 mention). En outre, quatre cégeps indiquent que les activités à caractère international relèvent du service du développement pédagogique. Il importe de mentionner que, dans l'ensemble, les activités internationales sont souvent une responsabilité partagée par plusieurs directions et plusieurs services.

1. INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION

	2010	2005	2000
DIRECTION DES ÉTUDES	20 80 %	21 84 %	10
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE	2 8 %	5 20 %	-
DIRECTION GÉNÉRALE	2 8 %	3 12 %	-
DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES	1 4 %	2 8 %	-
AUTRES	0 0 %	2 8 %	-
N.d	14 -	10 -	-

2. MOBILITÉ ÉTUDIANTE

	2010	2005	2000
DIRECTION DES ÉTUDES	22 59 %	18 69 %	11
DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES	8 22 %	7 27 %	1
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE	3 8 %	4 15 %	-
DIRECTION GÉNÉRALE	2 6 %	2 8 %	-
AUTRES	1 3 %	3 12 %	-
N.d	3 -	5 -	-

3. MOBILITÉ ENSEIGNANTE

	2010	
DIRECTION DES ÉTUDES	27	71 %
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE	4	11 %
DIRECTION GÉNÉRALE	4	11 %
DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES	2	4 %
AUTRES	1	3 %
N.d	1	-

4. COOPÉRATION INTERNATIONALE

	2010		2005		2000
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE	16	44 %	13	52 %	-
DIRECTION GÉNÉRALE	9	25 %	9	36 %	3
DIRECTION DES ÉTUDES	5	14 %	2	8 %	2
AUTRES	4	11 %	2	8 %	-
DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES	2	6 %	2	8 %	1
N.d	3	-	15	-	-

5. ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

	2010		2005		2000
DIRECTION DES ÉTUDES	16	43 %	17	65 %	5
DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES	10	27 %	13	50 %	-
DIRECTION GÉNÉRALE	9	24 %	4	15 %	1
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE	1	3 %	3	12 %	-
AUTRES	1	3 %	5	19 %	-
N.d	2	-	1	-	-

Ces cinq tableaux indiquent que la direction des études a le mandat de gérer la plupart des activités internationales, sauf la coopération internationale et l'exportation du savoir-faire qui sont plutôt sous la responsabilité de la direction de la formation continue. Il est cependant à noter que, depuis 2000, les responsabilités semblent de plus en plus dispersées entre les différentes directions des établissements.

Pour l'ensemble des activités à caractère international, le collège dispose du personnel suivant :

PERSONNEL DISPONIBLE POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

NOMBRE DE CÉGEPS DISPOSANT D'AU MOINS UNE PERSONNE À CHAQUE POSTE

Poste	Total			Temps complet			Temps partiel		
	2010	2005	2000	2010	2005	2000	2010	2005	2000
DIRECTEUR	24* 61 %	13 30 %	11 35 %	7 28 %	1 8 %	3 27 %	18 72 %	12 92 %	8 73 %
COORDONNATEUR	11 28 %	18 42 %	13 42 %	7 50 %	10 56 %	3 23 %	7 50 %	8 44 %	10 77 %
CADRES	22 56 %	26 25 %	16 23 %	12 46 %	6 23 %	1 6 %	14 54 %	20 77 %	9 56 %
PROFESSIONNELS	35 90 %	23 22 %	15 22 %	19 44 %	7 30 %	6 40 %	24 56 %	16 70 %	6 40 %
ENSEIGNANTS	18 46 %	23 22 %	18 26 %	3 (16 %)	1 2 %	3 17 %	16 (84 %)	22 95 %	11 61 %
TECHNICIENS	15 38 %	8 8 %	4 6 %	4 27 %	1 13 %	0 -	11 73 %	7 88 %	2 50 %
PERSONNEL DE SOUTIEN	26 67 %	25 24 %	16 23 %	10 34 %	4 16 %	4 25 %	19 66 %	21 86 %	9 56 %

* Le chiffre représente le nombre de cégeps qui ont au moins une personne au poste mentionné. Il se peut qu'il diffère de la somme des chiffres dans les colonnes « temps complet » et « temps partiel » puisqu'un cégep peut avoir à la fois une personne à temps plein et une autre à temps partiel chargées des activités internationales.

Depuis l'étude réalisée en 2000, le nombre de cégeps ayant au moins une personne à chacun des postes énumérés a considérablement augmenté. Par exemple, 90 % des répondants indiquent avoir au moins un professionnel chargé de la réalisation des activités internationales (dont 44 % ont une charge à temps plein) alors qu'ils n'étaient que 22 % en 2005. Cette tendance s'observe pour toutes les catégories mais notons que l'augmentation du nombre de directeurs responsables des activités internationales laisse croire que l'importance de ces dernières est croissante.

Votre collège assure la promotion de ses activités internationales au moyen de :

	Total	2010		2005	2000
		À l'intérieur du collège	À l'extérieur du collège		
PUBLICATIONS RÉGULIÈRES	28 72 %	20 51 %	8 21 %	17 40 %	17 55 %
RAPPORT ANNUEL	29 (74 %)	28 72 %	10 26 %	24 56 %	18 58 %
PUBLICATIONS À CETTE FIN	11 (28 %)	6 15 %	8 21 %	14 33 %	9 29 %
SITE INTERNET	37 (95 %)	31 79 %	31 79 %	31 72 %	14 45 %
AUTRES	16 (41 %)	9 23 %	11 28 %	17 33 %	-

Par rapport à 2005, nous observons que le nombre de cégeps qui assurent la promotion de leurs activités par le biais d'une publication régulière, d'un rapport annuel et du site Internet est en forte hausse. Notons que plusieurs autres moyens de communication ont été mentionnés par les cégeps: la participation aux colloques, divers journaux (InterJONQtion, Le Québec international, La Jasette), différentes ressources virtuelles (Facebook et AMEQ en ligne), des communiqués de presse, des bulletins internes, le réseau de l'ACCC et la brochure du collège.

PORTRAIT GLOBAL DE L'INTERNATIONALISATION

Parmi les raisons mentionnées ci-dessous, veuillez cocher celles qui ont motivé l'internationalisation de la formation dans votre collège: la mobilité étudiante et enseignante, le recrutement d'étudiants étrangers et la mise en place de programmes de coopération internationale/exportation du savoir-faire.

Secteur	Raisons		
INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	Former des étudiants ouvert sur le monde	33	85 %
	Promouvoir l'innovation et la diversité dans les programmes d'études	32	82 %
	Former des étudiants engagés et responsables	28	72 %
	Promouvoir le respect des différences dans une société ouverte sur le monde	28	72 %
	Développer de nouvelles compétences chez les étudiants	24	62 %
	Répondre aux préoccupations actuelles des étudiants	23	59 %
	Contribuer à un monde plus juste et équitable	22	56 %
	Développer de nouvelles pratiques pédagogiques	21	54 %
MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE	Former des étudiants ouvert sur le monde	36	92 %
	Développer de nouvelles compétences chez les étudiants	36	92 %
	Promouvoir le respect des différences dans une société ouverte sur le monde	34	87 %
	Former des étudiants engagés et responsables	34	87 %
	Établir des partenariats stratégiques avec des établissements étrangers	34	87 %
	Favoriser le perfectionnement professionnel des enseignants	33	85 %
	Répondre aux préoccupations actuelles des étudiants	32	82 %
	Améliorer les compétences langagières	29	74 %
	Développer de nouvelles pratiques pédagogiques	27	69 %
	Faciliter le recrutement d'étudiants québécois	25	64 %
	Contribuer à un monde plus juste et équitable	25	64 %
	Promouvoir l'innovation et la diversité dans les programmes d'études	23	59 %
RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	Consolider la réputation de l'établissement au Québec et à l'étranger	22	56 %
	Augmenter les inscriptions dans des programmes en pénurie de clientèle	25	64 %
	Faciliter le recrutement d'étudiants étrangers*	22	56 %
	Contre la baisse démographique locale	21	54 %

Secteur	Raisons		
COOPÉRATION/EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	Renforcer les capacités du partenaire étranger	28	72 %
	Établir des partenariats stratégiques avec des établissements étrangers	27	69 %
	Consolider la réputation de l'établissement au Québec et à l'étranger	26	67 %
	Générer des sources additionnelles de revenus	21	54 %
ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	Former des étudiants ouverts sur le monde Établir des partenariats stratégiques avec des établissements étrangers Consolider la réputation de l'établissement au Québec et à l'étranger Former des étudiants engagés et responsables Contribuer à un monde plus juste et équitable Développer de nouvelles compétences chez les étudiants Promouvoir l'innovation et la diversité dans les programmes d'études		

* Cette motivation peut être interprétée ainsi : la présence d'étudiants étrangers peut faciliter le recrutement de plus d'étudiants de cette catégorie.

Le tableau ci-dessus montre les raisons qui ont motivé les cégeps à réaliser certaines activités internationales. Puisque les cégeps pouvaient choisir à même une liste de 22 éléments, nous ne présenterons que les raisons qui ont été choisies par plus de 50 % des répondants. Tout d'abord, il est intéressant de constater l'importance du nombre de raisons invoquées dans le cas de la mobilité étudiante et enseignante et de l'internationalisation de la formation. En analysant les raisons qui motivent les cégeps à réaliser des activités de mobilité étudiante et enseignante, on comprend que ce secteur d'activité permet d'atteindre une myriade d'objectifs, allant du développement des compétences langagières à l'établissement de nouveaux partenariats en passant par la contribution à un monde plus juste et équitable. Il est donc aisé de comprendre pourquoi la mobilité des étudiants et des enseignants apparaît si importante pour les cégeps.

Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec les énoncés suivants ?

Énoncés	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord, ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
<i>Les activités à caractère international sont une priorité pour votre établissement</i>	16 41 %	15 38 %	8 21 %	0	0
<i>L'internationalisation du collège augmente le nombre de demandes d'admission</i>	7 18 %	19 49 %	10 26 %	3 8 %	0
<i>Les activités à caractère international sont suffisamment financées par les organismes externes (ministères, ONG, fondations, etc.)</i>	0	3 8 %	10 26 %	18 46 %	7 18 %
<i>Je suis généralement satisfait des actions entreprises par Cégep international</i>	18 46 %	18 46 %	3 8 %	0	0
<i>L'internationalisation de l'éducation est une réponse aux enjeux du 21^e siècle</i>	28 72 %	11 28 %	0	0	0
<i>Les bénéfices liés à l'internationalisation de l'éducation sont supérieurs aux coûts</i>	16 41 %	15 38 %	5 13 %	2 5 %	0

SECTION 1 Renseignements généraux

Le choix des énoncés indique que la grande majorité des cégeps considère que l'internationalisation est un enjeu appelé à prendre de l'importance et qu'elle est déjà une priorité pour presque tous les répondants. Notons cependant que la majorité des répondants considère que les activités internationales ne sont pas suffisamment financées par des organismes externes ●

L'internationalisation de la formation



Identifiez la personne responsable de l'internationalisation de la formation.

Fonction	2010	2005
DIRECTEUR DES ÉTUDES	19 58 %	10 33 %
ADJOINT À LA DIRECTION DES ÉTUDES	8 24 %	2 7 %
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE	5 15 %	3 10 %
DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE	1 3 %	-
DIRECTEUR GÉNÉRAL	- 3 %	4 13 %
COORDONATEUR À L'INTERNATIONAL	-	6 20 %
ADJOINT ADMINISTRATIF	-	1 3 %

En 2005, 30 cégeps (70% des répondants) avaient identifié une personne responsable de l'internationalisation de la formation. En 2010, nous observons que 33 cégeps (85% des répondants) sont en mesure d'identifier un tel responsable. Parmi les responsables, 19 sont directeurs des études (58%), 8 sont adjoints au directeur des études (24%), 5 sont des conseillers pédagogiques (15%) et un est directeur de la formation continue et du développement international. Considérant qu'en 2005, 10 responsables étaient directeurs des études, deux adjoints et les autres, conseillers pédagogiques ou coordonnateurs à l'international, il est possible d'affirmer que, depuis cinq ans, les responsables de l'internationalisation de la formation sont plus nombreux à occuper un poste de direction.

Le collège offre-t-il des programmes de formation à vocation internationale?

Si oui, veuillez préciser lesquels.

PROGRAMMES ET COURS

	2010	2005
OUI	17 44 %	16 37 %

1. NOMBRE DE PROGRAMMES OFFERTS

2010		2005		2000	
DEC	AEC	DEC	AEC	DEC	AEC
32	8	10	8	12	6

Depuis 2005, le nombre de cégeps offrant des programmes de formation à vocation internationale a peu augmenté. Cependant, le nombre de DEC à vocation internationale a plus que triplé, passant de 10 en 2005 à 32 en 2010.

2. PROGRAMMES SPÉCIALISÉS À VOCATION INTERNATIONALE

Programmes spécialisés	DEC	AEC
SCIENCES HUMAINES, PROFIL MONDE/INTERNATIONAL	10	-
ARTS ET LETTRES, PROFIL LANGUES	5	-
COMMERCE INTERNATIONAL	3	2
LOGISTIQUE DU TRANSPORT	2	2
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL	2	-
TOURISME	-	2
PROCÉDURES DOUANIÈRES	2	-
TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION	2	-
GESTION DE COMMERCE	2	-
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET RELATIONS INTERCULTURELLES	1	-
DOUBLE DEC (Gestion des organisations et langues)	1	-
ÉCOLE EN MER	-	1
HYPERMÉDIA	1	-
LOGISTIQUE INTERMODALE	-	1
TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE	1	-

La dimension internationale a-t-elle été intégrée dans des programmes réguliers ?

Si oui, veuillez préciser lesquels.

	2010		2005		2000	
OUI	31	79 %	35	81 %	18	58 %

PROGRAMES RÉGULIERS	DEC	AEC
PRÉ-UNIVERSITAIRES		
SCIENCES HUMAINES	15	1
ARTS ET LETTRES, LANGUES, ARTS PLASTIQUES	9	-
SCIENCES DE LA NATURE	3	-
SCIENCES, LETTRES ET ARTS	2	-
DANSE	1	-
MULTIMÉDIA	1	-
THÉÂTRE	1	-

SECTION 2 L'internationalisation de la formation

PROGRAMES RÉGULIERS (suite)	DEC	AEC
TECHNIQUES		
SOINS INFIRMIERS	8	-
TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET GESTION	5	-
GESTION DE COMMERCES	4	-
TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL	4	-
TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	4	-
TECHNIQUES DE TOURISME	4	-
TECHNIQUES D'ANALYSE BIOMÉDICALE	3	-
TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE	2	-
TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE	3	-
TECHNIQUES DE GÉNIE MÉCANIQUE	3	-
TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE	3	-
TECHNIQUES DE LOGISTIQUE DU TRANSPORT	3	1
TECHNIQUES DE RÉADAPTATION PHYSIQUE	3	-
GESTION HÔTELIÈRE	2	-
TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE	2	-
TECHNIQUES D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE	2	-
TECHNOLOGIE DU GÉNIE INDUSTRIEL	2	-
BUREAUTIQUE	1	-
BIOLOGIE	1	-
GESTION ET EXPLOITATION AGRICOLE	1	-
GESTION ET PRODUCTION DE VÊTEMENTS	1	-
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	1	-
TECHNIQUES D'ASSAINISSEMENT DE L'EAU	1	-
TECHNIQUES DE DESIGN D'INTÉRIEUR	1	-
TECHNIQUES DE GÉNIE CIVIL	1	-
TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE	1	-
TECHNOLOGIE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE	1	-
19 AUTRES PROGRAMMES	-	-

Trente-et-un cégeps affirment avoir intégré une dimension internationale à leurs programmes réguliers. Ce chiffre est semblable à celui de 2005. Cependant, en 2010, ces 31 cégeps ont intégré la dimension internationale dans 54 programmes alors qu'en 2005, 49 programmes étaient répertoriés.

SECTION 2 L'internationalisation de la formation

Le collège offre-t-il des cours de langues ?

	2010		2005	
OUI	39	100 %	41	95 %

Si oui, lesquels sont offerts au collège ?

Langue	Enseignement régulier						Formation continue					
	2010		2005		2000		2010		2005		2000	
ESPAGNOL	39	100 %	40	93 %	27	87 %	13	33 %	26	60 %	20	65 %
ALLEMAND	25	64 %	21	49 %	15	48 %	3	8 %	5	12 %	4	13 %
MANDARIN	7	18 %	2	5 %	0		2	5 %	9	21 %	1	3 %
ITALIEN	7	18 %	7	16 %	2	6 %	8	21 %	13	30 %	2	7 %
ARABE	2	5 %	0		-		0		1	2 %	-	
JAPONAIS	0		1	2 %	1	3 %	1	3 %	1	2 %	1	3 %
PORTUGAIS	0		0		-		1	3 %	2	2 %	-	
AUTRES (Grec, Russe, Innu, Néerlandais)	6	15 %	3	7 %	2	6 %	4	10 %	5	12 %	0	

En 2010, tous les répondants offrent des cours de langue autres que le français et l'anglais. Tous les répondants offrent des cours d'espagnol et ils sont désormais plus nombreux à offrir des cours d'allemand et de mandarin.

Lesquels sont offerts dans une école de langues gérée par le collège ?

Langue	Cours offerts au Québec			Cours offerts dans une autre province			Cours offerts dans un autre pays				
	2010	2005	2000	2010	2005	2000	Province	2010	2005	2000	Pays
FRANÇAIS	6	7	-	0	1	2	Nouvelle-Écosse, Ontario	1	0	1	États-Unis, Mexique, France
ANGLAIS	6	5	-	1	3	4	Ontario, Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse	2	2	3	France, Angleterre, États-Unis, Malte
ESPAGNOL	5	4	-	0	0	1		2	3	7	France, Espagne, Mexique, Cuba, Costa Rica, République Dominicaine, Guatémala, États-Unis
ALLEMAND	2	2	-	0	0	1		2	3	0	Allemagne, France
PORTUGAIS	0	2	-	0	0	2	Nouvelle-Écosse, Ontario	0	1	0	Portugal
ITALIEN	3	1	-	0	0	0		2	2	0	Italie, France
NÉERLANDAIS	2	-	-	1	-	-		2	-	-	France
MANDARIN	1	-	-	0	-	-		0	-	-	

Le collège offre-t-il des activités de perfectionnement aux enseignants dans le but de favoriser l'internationalisation de la formation ?

Huit cégeps offrent des cours de langue à l'extérieur de leur établissement, soit le même nombre qu'en 2005. Toutefois, en 2010, nous observons l'apparition d'écoles de langue offrant des cours de mandarin et de néerlandais.

	2010		2005		2000	
OUI	26	67 %	16	37 %	6	19 %

En 2010, 26 cégeps, soit 67 % de l'échantillon, ont indiqué offrir des activités de perfectionnement aux enseignants comparativement à 37 % en 2005 et à 19 % en 2000. En 2010, par exemple, dix cégeps offrent des activités de formation interculturelle à près de 180 enseignants. Neuf cégeps offrent également des cours de langue auxquels 119 enseignants ont participé.

Activités	Nombre de cégeps	Nombre total d'enseignants
ACTIVITÉS DE FORMATION INTERCULTURELLE	10	180
COURS DE LANGUE	9	119
SOUTIEN À DES SÉJOURS DE MOBILITÉ ENSEIGNANTE	9	41
COLLOQUE, CONGRÈS, JOURNÉE DE FORMATION	6	61
SOUTIEN À L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	3	3
OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	1	300

Le collège a-t-il adopté une politique touchant l'éducation interculturelle ?

	2010		2005	
OUI	14	36 %	13	30 %

Le collège offre-t-il des activités d'animation, de sensibilisation et d'éducation interculturelles ?

1. NOMBRE DE CÉGEPS OFFRANT DES ACTIVITÉS INTERCULTURELLES AUX ÉTUDIANTS

	2010		2005		2000	
OUI	34	87 %	36	84 %	17	55 %

2. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS INTERCULTURELLES OFFERTES AUX ÉTUDIANTS

Type d'activités	Nombre de cégeps	Nombre totaux de participants	Nombre moyen de réalisations par année
SEMAINE INTERCULTURELLE	14	6 415	1
KIOSQUES ET ANIMATION INTERCULTURELLE	10	5 525	2
JOURNÉE/SEMAINE THÉMATIQUE	9	3 650	1
CONFÉRENCES ET FORUMS	7	5 900	1
ACTIVITÉS ARTISTIQUES	7	2 452	2-3
DÎNER THÉMATIQUE/MULTIETHNIQUE	5	805	2
DÉCOUVERTE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES QUÉBÉCOISES	3	365	1
ACTIVITÉS D'ORIENTATION POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	3	108	-
FORMATION INTERCULTURELLE	5	320	5-6
CLUBS ÉTUDIANTS INTERCULTURELS	3	15	-

Votre collège offre-t-il des AEC spécifiquement destinés à la clientèle immigrante ?

Selon vous, qui devrait se préoccuper de l'internationalisation des programmes de formation ?

Selon vous, l'internationalisation de la formation permet-elle l'acquisition des compétences suivantes ?

3. NOMBRE DE CÉGÉPS OFFRANT DES ACTIVITÉS INTERCULTURELLES À LA COMMUNAUTÉ

	2010		2005	
OUI	21	53 %	22	51 %

Les cégeps offrent différentes activités interculturelles à leur communauté dont des conférences (11 mentions), des journées thématiques (11 mentions), des activités artistiques (4 mentions) et des ateliers de formation interculturelle (3). En tenant compte de l'ensemble des activités proposées par l'ensemble des cégeps, on peut estimer à plus de 8 839 le nombre de personnes touchées par ces activités dans la communauté environnante.

Dix cégeps, soit 26 % de l'échantillon, offrent des AEC spécifiquement destinées à la clientèle immigrante. Ces programmes concernent l'intégration à la profession infirmière (4 mentions), l'adaptation en instrumentation et automatisation, la bureautique, la maintenance mécanique, les techniques de stérilisation, l'inhalothérapie et divers programmes en technologie de l'information.

	2010		2005	
LA DIRECTION DES ÉTUDES	39	100 %	39	91 %
LES DÉPARTEMENTS	28	72 %	32	74 %
LE MELS	26	66 %	23	53 %
AUTRES	9	26 %	14	33 %

Tous les cégeps affirment désormais que l'internationalisation de la formation doit être sous la responsabilité de la direction des études et, éventuellement, des départements. Les autres instances citées sont la direction de la formation continue (3 mentions), Cégep@distance, l'AQPC, les conseillers pédagogiques, les bureaux internationaux.

ACTIVITÉS		
COMPRENDRE LES LIENS D'INTERDÉPENDANCE QUI CARACTÉRISENT LA MONDIALISATION	34	87 %
APPRÉCIER LA DIVERSITÉ CULTURELLE	39	100 %
ÊTRE FAMILIER AVEC LES DROITS HUMAINS	31	79 %
COMPRENDRE LES CAUSES ET LES CONSÉQUENCES DES ENJEUX MONDIAUX	38	97 %
DÉVELOPPER UN ESPRIT CRITIQUE	37	95 %
APPRENDRE OU PARFAIRE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE	37	95 %
COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES LIÉES AU DOMAINE D'ÉTUDE	34	87 %
AUTRES	4	10 %

Selon presque tous les répondants, l'internationalisation de la formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences qui les rendront aptes à maîtriser les enjeux du 21^e siècle. En effet, 100 % des répondants croient que l'internationalisation permet de mieux apprécier la diversité culturelle, 97 % considèrent qu'elle permet de comprendre les causes et les conséquences des enjeux mondiaux et 95 %

affirment que l'internationalisation permet à la fois de développer un esprit critique et de faire ou de parfaire l'apprentissage d'une nouvelle langue. Parmi les autres réponses énumérées, citons la citoyenneté mondiale et l'apprentissage de l'histoire.

La mobilité étudiante



Identifiez la personne responsable de la mobilité étudiante.

FONCTION	2010	2005
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE	11 28 %	4 11 %
DIRECTEUR DES ÉTUDES	5 13 %	6 16 %
ADJOINT À LA DIRECTION DES ÉTUDES	5 13 %	4 11 %
RESPONSABLE DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE	3 8 %	2 5 %
RESPONSABLE DU BUREAU INTERNATIONAL	3 8 %	2 5 %
DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE	2 5 %	-
DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	1 3 %	-

Trente-neuf cégeps ont identifié une personne responsable de la mobilité étudiante (100 % des répondants). Parmi ceux-ci, onze sont des conseillers pédagogiques, cinq sont directeurs des études, cinq sont adjoints à la direction des études, trois ont le titre de « responsable de la mobilité étudiante », trois sont responsables du bureau international, deux sont directeurs de la formation continue et du développement international et deux cégeps ont indiqué que la mobilité étudiante relevait soit du directeur général, soit du secrétaire général.

Le collège privilégie-t-il des régions/pays dans ses projets de mobilité étudiante ?

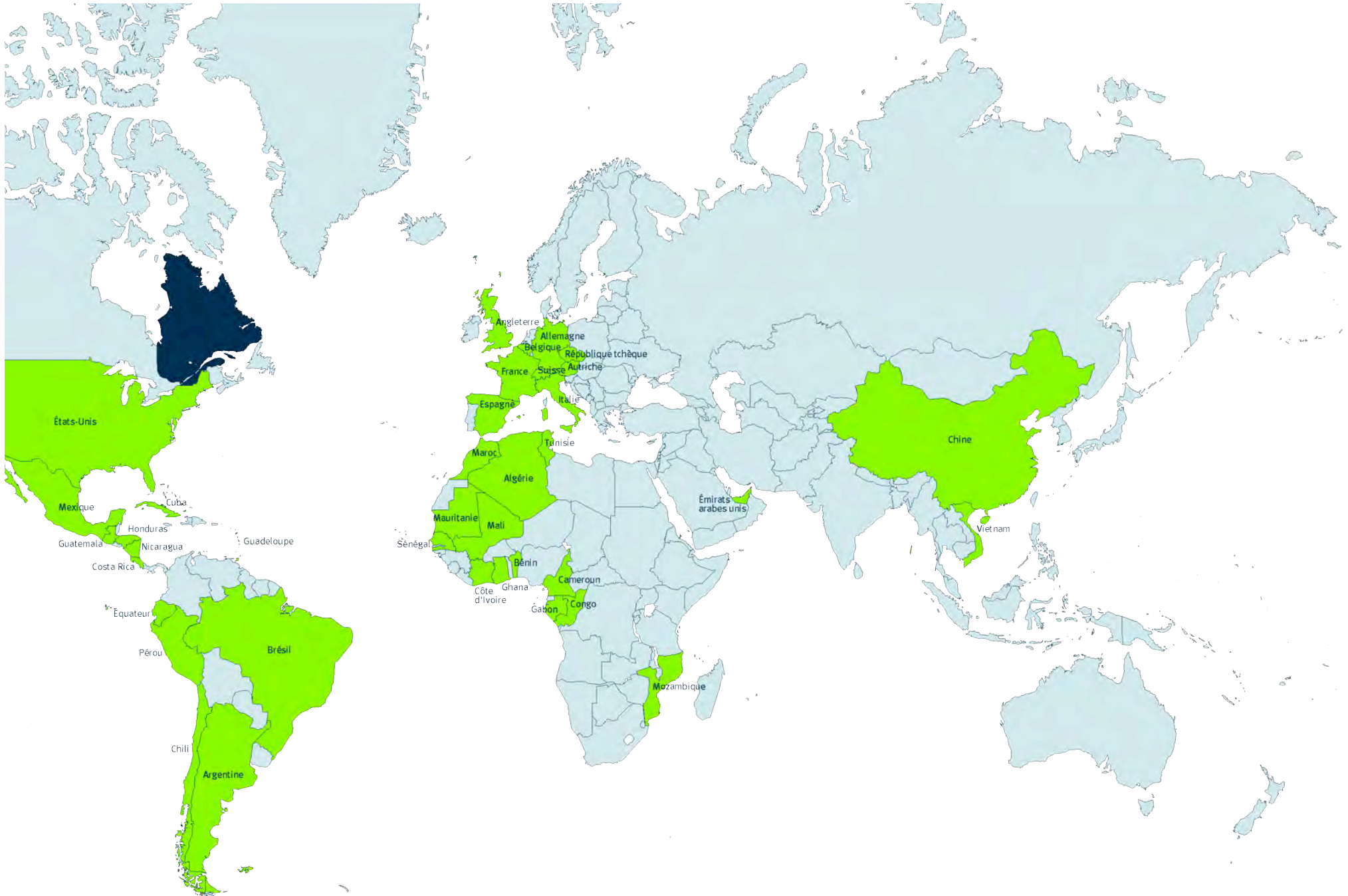
	2010	2005
OUI	31 79 %	29 67 %

1. NOMBRE DE CÉGEPS PRIVILÉGIANT CERTAINES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES PRIVILÉGIÉES	2010	2005
EUROPE DE L'OUEST	29 74 %	24 56 %
AMÉRIQUE CENTRALE	15 38 %	14 33 %
AMÉRIQUE DU SUD	14 36 %	15 35 %
AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN	14 36 %	15 35 %
MEXIQUE	9 23 %	13 30 %
ÉTATS-UNIS	4 10 %	9 21 %
ASIE	3 8 %	3 7 %
MOYEN-ORIENT	1 3 %	2 5 %
EUROPE DE L'EST	1 3 %	1 2 %

SECTION 3 La mobilité étudiante

PAYS OÙ LES CÉGEPS ONT SIGNÉ DES ENTENTES DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE



2. RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES ET PAYS PRIVILÉGIÉS EN 2010

EUROPE DE L'OUEST	29	AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN	14
France	29	Sénégal	4
Belgique	14	Bénin	3
Allemagne	5	Cameroun	2
Suisse	4	Congo	2
Italie	2	Côte d'Ivoire	2
Angleterre	2	Maroc	2
Espagne	1	Algérie	1
Autriche	1	Gabon	1
AMÉRIQUE CENTRALE	15	Ghana	1
Cuba	3	Mali	1
Honduras	4	Mauritanie	1
Costa Rica	4	Mozambique	1
Guatemala	3	Tunisie	1
Guadeloupe	1	MEXIQUE	9
Nicaragua	3	ÉTATS-UNIS	4
AMÉRIQUE DU SUD	14	ASIE	3
Chili	3	Chine	2
Pérou	6	Vietnam	1
Équateur	4	MOYEN-ORIENT	1
Argentine	2	Dubaï (Émirats arabes unis)	1
		EUROPE DE L'EST	1
		République tchèque	1

En 2010, 31 cégeps privilégient une région géographique dans leurs projets de mobilité étudiante alors qu'ils étaient 29 en 2005. Il est à noter qu'entre ces deux périodes, les efforts faits en Europe ainsi qu'en Amérique centrale et du Sud se concentrent de plus en plus sur un nombre plus restreint de pays alors qu'en Afrique, au contraire, les pays privilégiés tendent à être plus nombreux. Par exemple, en Afrique, deux cégeps ont identifié le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Tunisie alors qu'aucun cégep ne l'avait fait en 2005.

En tenant compte de l'ensemble des séjours réalisés à l'étranger, veuillez indiquer combien d'étudiants québécois ont participé aux activités suivantes en 2009-2010.

PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

1. NOMBRE D'ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ ET LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT

ACTIVITÉS DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE	NOMBRE TOTAL	PRÉ-UNIVERSITAIRE	TECHNIQUE
STAGE CRÉDITÉ (sauf ATE)	1 037	445	592
STAGE ATE	34	0	34
STAGE NON-CRÉDITÉ	1 052	464	588
SESSIONS D'ÉTUDE	61	54	7
AUTRES (séjour culturel, séjour linguistique, cours à l'étranger, option SENS, correspondant à l'étranger)	645	458	187
TOTAL	2 829	1 421	1 408

2. NOMBRE D'ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE

RÉGION ADMINISTRATIVE	Nombre	Pourcentage
BAS SAINT-LAURENT / GASPÉSIE	82	3 %
CÔTE NORD	7	0,2 %
ESTRIE	178	6 %
LAVAL / LAURENTIDES / LANAUDIÈRE	621	22 %
MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC	77	3 %
MONTÉRÉGIE	272	10 %
MONTRÉAL	885	31 %
OUTAOUAIS / NORD-DU-QUÉBEC	13	0,5 %
QUÉBEC ET SA RÉGION	583	21 %
SAGUENAY - LAC ST-JEAN	111	4 %
TOTAL	2 829	100 %

Pour la seule année 2009-2010, les cégeps interrogés rapportent que 2 829 étudiants québécois ont participé à des activités de mobilité dans le cadre d'ententes de mobilité et à l'extérieur d'un tel cadre. Considérant que les mêmes cégeps n'ont identifié que 579 étudiants québécois ayant réalisé des projets de mobilité dans le cadre d'ententes, il est possible de poser comme hypothèse que les séjours à l'étranger, dans leur majorité, se font de manière ponctuelle plutôt que dans le cadre d'une entente formelle entre les directions des établissements. En outre, le Tableau 2 indique que 74 % des

étudiants qui participent à des projets de mobilité proviennent d'un cégep de Montréal, de Laval / Laurentides / Lanaudière ou de Québec et de sa région, régions qui accueillent le plus d'étudiants. Notons, par contre, que les étudiants des cégeps de la région de Montréal réalisent moins de projets de mobilité dans le cadre d'ententes (voir la question suivante).

Votre collège a-t-il signé des ententes de mobilité étudiante avec des établissements d'autres pays ?

Si oui, identifiez les ententes concernant la mobilité étudiante.

ENTENTES DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE

	2010		2005		2000	
OUI	33	85 %	34	78 %	16	52 %

1. TYPES D'ENTENTES DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE

ÉNONCÉS	2010	2005	2000
Nombre de pays avec lesquels les cégeps ont des ententes de mobilité étudiante	29	29	16
Nombre de programmes faisant partie des ententes de mobilité étudiante	59	48	25

La mobilité étudiante est un secteur en nette expansion. Alors qu'en 2005, 43 cégeps avaient signé 177 ententes de mobilité étudiante, les 39 cégeps de la présente étude affirment avoir signé 216 ententes de mobilité étudiante avec plus de 190 partenaires (IUT, universités, universités technologiques). Le Tableau 1 précise que même si, entre 2005 et 2010, le nombre de pays partenaires est demeuré le même, le nombre de programmes couverts par des ententes de mobilité lui est passé de 49 à 59.

2. NOMBRE D'ÉTUDIANTS RÉALISANT UN PROJET DE MOBILITÉ DANS LE CADRE D'UNE ENTENTE EN FONCTION DE LA RÉGION DU MONDE

RÉGION DU MONDE	ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS		ÉTUDIANTS ÉTRANGERS		NOMBRE TOTAL	
FRANCE	222	38 %	1 004	88 %	1 226	72 %
EUROPE	115	20 %	38	3 %	153	9 %
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD	58	10 %	34	3 %	92	5 %
AFRIQUE	61	11 %	11	1 %	72	4 %
ÉTAT-UNIS	63	11 %	5	0,4 %	68	4 %
MEXIQUE	23	4 %	23	2 %	46	3 %
ASIE	23	4 %	5	0,4 %	28	2 %
ANTILLES	0		15	1 %	15	1 %
CANADA (autre que le Québec)	14	2 %	0		14	1 %
TOTAL	579	100 %	1 135	100 %	1 714	100 %

Le Tableau 2 indique que la France demeure le principal partenaire puisque 38 % des étudiants québécois qui réalisent des projets de mobilité dans le cadre d'ententes s'y rendent et que 88% des étudiants étrangers qui viennent au Québec dans le cadre d'ententes viennent de ce pays. Cela est dû, entre autres, aux règles régissant la mobilité dans

l'hexagone qui exigent la plupart du temps qu'une entente inter-établissement soit signée afin de reconnaître un stage ou une session d'études. De même, les cégeps indiquent accueillir plus d'étudiants étrangers qu'ils n'envoient de leurs étudiants dans le cadre d'ententes. Deux raisons peuvent être évoquées pour expliquer ce phénomène. Premièrement, plusieurs répondants ont indiqué le nombre d'étudiants qu'ils recevaient sans mentionner le nombre d'étudiants de leur cégep qui se rendaient à l'étranger dans le cadre d'ententes. Deuxièmement, dans de nombreux pays, compte tenu des procédures administratives en vigueur relativement aux visas, le départ d'un étudiant requiert pour être autorisé que les établissements aient signé des ententes, ce qui n'est pas le cas au Québec. Si le nombre d'étudiants québécois paraît moins important, il faut noter que les destinations sont plus diversifiées que les pays de provenance des étudiants étrangers. En somme, si ce tableau est assez fidèle quant au nombre d'étudiants étrangers accueillis, il faut tenir compte de la question précédente pour avoir un portrait plus juste de la mobilité des cégépiens.

3. NOMBRE D'ÉTUDIANTS RÉALISANT UN PROJET DE MOBILITÉ DANS LE CADRE D'UNE ENTENTE EN FONCTION DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE

RÉGION	Afrique	Amérique	Antilles	Asie	Canada	États-Unis	Europe	France	Mexique	TOTAL
BAS SAINT-LAURENT GASPÉSIE	-	34	-	-	-	5	1	38	3	81
CÔTE NORD	4	-	-	-	-	-	-	3	-	7
ESTRIE	-	5	-	19	-	6	17	7	21	75
LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE	-	-	-	-	-	-	10	67	-	77
MAURICIE/CENTRE DU QUÉBEC	21	12	-	-	-	-	-	47	-	80
MONTÉRÉGIE	12	-	-	-	2	-	40	492	-	546
MONTRÉAL	8	39	-	9	-	-	24	226	-	306
OUTAOUAIS/NORD DU QUÉBEC	-	3	-	-	-	-	-	-	6	9
QUÉBEC ET SA RÉGION	-	27	15	-	12	57	58	325	5	499
SAGUENAY/LAC SAINT-JEAN	27	9	-	-	-	-	3	21	11	71
TOTAL	72	92	15	28	14	68	153	1 226	46	1 714

Le Tableau 3 indique que les cégeps de toutes les régions réalisent des projets de mobilité étudiante. Toutefois, la Montérégie, Québec et sa région ainsi que Montréal semblent recevoir et envoyer plus d'étudiants. Il faut aussi noter que certaines régions ont des ententes plus diversifiées avec des établissements de différents pays alors que d'autres cégeps ont plus d'étudiants en mobilité, mais dans un nombre plus restreint de région du monde.

4. NOMBRE D'ÉTUDIANTS DES PROGRAMMES TECHNIQUES RÉALISANT DES PROJETS DE MOBILITÉ DANS LE CADRE D'ENTENTES

PROGRAMMES	Nombre d'étudiants
Techniques administratives	278
Techniques de l'informatique	195
Techniques de génie mécanique	189
Gestion de commerces	116
Techniques de laboratoire	104
Techniques de comptabilité et de gestion	90
Gestion et exploitation d'entreprises agricoles	86
Soins infirmiers	66
Techniques d'éducation spécialisée	43
Techniques de bioécologie	28
Techniques de réadaptation physique	24
Techniques de travail social	21
Techniques d'éducation à l'enfance	21
Design de présentation	19
Technologies du génie industriel	19
Architecture	15
Techniques d'intégration multimédia	15
Techniques d'informatique	14
Techniques administratives	13
Graphisme	11
Technologie forestière	10
Techniques de design intérieur	9

PROGRAMMES	Nombre d'étudiants
Génie mécanique	8
Conseil en assurances/services financiers	7
Électronique industrielle	7
Techniques de bureautique	7
Techniques du tourisme d'aventure	7
Techniques intégration multimédia	7
Techniques policières	6
Assainissement de l'eau	5
Électronique et maintenance industrielle	5
Technologie d'analyses biomédicales	5
Techniques professionnelles de musique	4
Technique d'aménagement cynégétique	4
Photographie	3
Techniques administratives et biotechnologie	3
Technologies du génie électrique	3
Technologie de maintenance industrielle	3
Maintenance industrielle	2
Technologie du génie industriel	2
Technologie physique	2
Environnement, hygiène et sécurité au travail	1
Technologie de l'électronique	1
TOTAL	1 493

5. NOMBRE D'ÉTUDIANTS DES PROGRAMMES PRÉ-UNIVERSITAIRES RÉALISANT DES PROJETS DE MOBILITÉ DANS LE CADRE D'ENTENTES

PROGRAMMES	Nombre d'étudiants
Sciences humaines	75
Histoire et civilisations	30
Administration	26
Langues, Monde et Culture	20

PROGRAMMES	Nombre d'étudiants
Communication	18
Arts et lettres	11
Sciences de la nature	10
Arts visuels	8

PROGRAMMES	Nombre d'étudiants
Interprétation théâtrale	8
Sciences lettres et arts	6
Histoire et civilisation	5
Musique	4
TOTAL	221

En tenant compte de l'ensemble des séjours réalisés à l'étranger, veuillez indiquer combien d'étudiants en formation technique et pré-universitaire ont reçu du financement en 2009-2010.

Les Tableaux 4 et 5 précisent que certains programmes semblent agir comme des « pôles de mobilité ». En effet, davantage d'étudiants réalisant des projets de mobilité régis par des ententes sont inscrits dans un programme technique. Les techniques administratives, les techniques de l'informatique, les techniques de génie mécanique, la gestion de commerces et les techniques de laboratoire sont les programmes qui accueillent et envoient le plus d'étudiants. Pour le secteur pré-universitaire, notons que les sciences humaines, le programme d'histoire et civilisations ainsi que les programmes relatifs à l'administration sont les plus actifs.

MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET FINANCEMENT

FINANCEMENT	TOTAL	TECHNIQUES	PRÉ-UNIVERSITAIRE
Autofinancement étudiant	1 900	1 065	835
La fondation du collège	1 307	798	509
Le collège	580	360	220
OJIQ (OFQJ, OQAJ, OQWBJ, OQMJ)	538	421	117
Association des parents	369	184	185
Bourses de court séjour (MELS / gérées par Cégep international)	183	130	53
Organisations non gouvernementales	158	101	57
PIEQ – Volet 1 (MELS)	117	59	58
Gouvernement du Québec (sauf MELS)	30	10	20
Services aux étudiants	19	17	2
Gouvernement du Canada	12	12	0
Organisations internationale	0	0	0
Autres (associations des étudiants, bourses artistiques, Fondation Desjardins, Syndicats des professeurs, Fondation tourisme jeunesse)	130	32	98
TOTAL	5 343*	3 189	2 154

* Considérant que, pour chaque séjour à l'étranger, les étudiants reçoivent du financement de plus d'une source, il est normal que le financement alloué dépasse le nombre total d'étudiants s'étant rendus à l'étranger.

Les sources de financement pour les projets de mobilité étudiante se sont grandement diversifiées au cours des dernières années. Ainsi, de nombreux étudiants ont reçu du financement des fondations, des cégeps et des Offices québécois pour la jeunesse (LOJIQ). Notons l'importance des activités d'autofinancement qui demeurent la principale source. En effet, 67 % des 2 829 étudiants en mobilité ont recours à ce moyen de financement.

Est-il important pour votre collège d'être actif dans le domaine de la mobilité étudiante ?

Avez-vous adopté des mesures afin d'être plus actif dans le domaine de la mobilité étudiante ?

Votre collège s'est-il fixé des objectifs quantitatifs en matière de mobilité étudiante (en pourcentage de la clientèle étudiante) ?

PERSPECTIVES

Très important		Important		Peu important		Pas important du tout	
26	67 %	12	31 %	0		1	3 %

En 2005, 93 % des cégeps interrogés disaient souhaiter être plus actifs en matière de mobilité étudiante. En 2010, 98 % des cégeps considèrent qu'être actif en matière de mobilité étudiante est important ou très important.

En 2005, 24 cégeps (56 % des répondants) disaient avoir adopté des mesures afin d'être plus actifs en matière de mobilité étudiante. En 2010, ce nombre est passé à 33 (85 % des répondants). Parmi les mesures mentionnées, notons : l'embauche de personnel administratif ou la réaffectation d'enseignants (10 mentions) le soutien technique et administratif pour coordonner les projets de mobilité (7 mentions), la prospection de nouvelles ententes avec des établissements étrangers (6 mentions), la création de fonds de soutien à la mobilité (5 mentions) et l'intégration de la mobilité dans des documents officiels (4 mentions).

Cinq cégeps (13 % des répondants) se sont fixé des objectifs quantitatifs en matière de mobilité étudiante allant de 3 %, 5 %, 7 % à 15 %. Un répondant mentionne qu'il souhaite que 30 % de ses finissants aient réalisé un projet au cours de leur cheminement scolaire ●

La mobilité enseignante



Identifiez la personne responsable de la mobilité enseignante.

Identifiez les ententes concernant la mobilité enseignante actuellement en vigueur.

Trente-huit cégeps (97 % des répondants) ont désigné une personne responsable de la mobilité enseignante et 31 de ces personnes sont à la fois responsable de la mobilité étudiante et de la mobilité enseignante.

Nombre de pays			Nombre de participants					
			Québécois			Étrangers		
2010	2005	2000	2010	2005	2000	2010	2005	2000
16	11	9	67	23	20	38	19	9

(46 % des répondants) ont signé 50 ententes de mobilité dans 16 pays. Ces ententes ont des résultats tangibles puisque 78 enseignants québécois et 38 enseignants étrangers en ont profité.

La mobilité enseignante englobe les occasions d'échanges et de perfectionnement professionnel à l'étranger offertes aux enseignants. Il est à noter que ce secteur est en expansion comparativement à 2000 et 2005. En effet, en 2010, 18 cégeps

1. NOMBRE D'ENSEIGNANTS SELON LES RÉGIONS DU MONDE

	Enseignants québécois	Enseignants étrangers	Nombre total
FRANCE	31	12	43
AFRIQUE	15	13	28
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD	14	6	20
EUROPE	8	5	13
MEXIQUE	3	2	5
ASIE	4	0	4
ANTILLES	1	0	1
CANADA (autre que le Québec)	2	0	2
TOTAL	78	38	116

À l'instar des ententes de mobilité étudiante, la plupart des ententes de mobilité enseignante sont réalisées en partenariat avec des établissements français. Nous constatons cependant une grande diversité dans les destinations choisies, plusieurs enseignants se rendent en Afrique, en Amérique centrale et du Sud ainsi que dans d'autres pays d'Europe. Finalement, notons que ces ententes ont été signées il y a en moyenne quatre ans.

2. NOMBRE D'ENSEIGNANTS SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

	Autres régions	Périphérique	Urbain	Total
FRANCE	20	17	6	43
AFRIQUE	26	-	2	28
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD	16	2	2	20
EUROPE OCCIDENTALE	9	2	2	13
MEXIQUE	4	-	1	5
ASIE	-	-	4	4
CANADA	-	-	2	2
ANTILLES	-	-	1	1
TOTAL	75	21	20	116

Le Tableau 2 indique que 75 des 105 enseignants qui participent à des projets de mobilité proviennent ou se rendent dans des cégeps établis en région, ce qui témoigne de leur dynamisme. Il est aussi intéressant de noter qu'en milieu urbain, les lieux de provenance et de destination des enseignants sont plus diversifiés.

3. NOMBRE D'ENTENTES DE MOBILITÉ ENSEIGNANTE SELON LA NATURE DE L'ÉCHANGE

NATURE DE L'ÉCHANGE	Nombre d'enseignants
ÉCHANGE DE PERSONNEL ENSEIGNANT	7
ENSEIGNEMENT ET ÉTUDES	7
ACCOMPAGNEMENT D'ÉTUDIANTS ET SUPERVISION DE STAGE	6
PARTAGE D'EXPERTISE	6
CONFÉRENCES	4
MISSION EXPLORATOIRE	2
RECONNAISSANCE DES ACQUIS	2
SÉJOUR PROFESSIONNEL	2
RECHERCHE	1
RENCONTRES INSTITUTIONNELLES	1
VISITES	1
AUTRES ÉCHANGES	11
TOTAL	50

Les séjours de mobilité enseignante permettent le partage transnational du savoir. Le tableau ci-dessus montre, en effet, que sept ententes de mobilité visent l'échange de personnel enseignant, six le partage d'expertise et quatre ont pour objet des conférences et des séminaires offerts

Est-il important pour votre collègue d'être actif au niveau de la mobilité enseignante?

Avez-vous adopté des mesures afin d'être plus actif en matière de mobilité enseignante?

Envisagez-vous d'organiser des activités de mobilité professionnelle?

par les enseignants. En outre, il faut noter la diversité des échanges que comportent les ententes de mobilité enseignante.

MOBILITÉ ENSEIGNANTE ET PROFESSIONNELLE

Très important		Important		Peu important		Pas important du tout	
15	38 %	21	54 %	3	8 %	0	

En 2005, trente-six cégeps (84 % des répondants) avaient indiqué vouloir être plus actifs en matière de mobilité enseignante. En 2010, trente-six cégeps (92 % des répondants) considèrent toujours important d'être actifs en matière de mobilité enseignante. Les cégeps sont cependant moins nombreux à trouver « très important » d'être actifs en ce qui concerne la mobilité enseignante qu'ils ne l'estiment en ce qui concerne la mobilité étudiante.

En 2005, huit cégeps avaient entrepris des mesures afin d'être plus actifs en matière de mobilité enseignante. En 2010, vingt-six cégeps (67 % des répondants) ont mis en place de telles mesures, ce qui indique que la volonté exprimée en 2005 s'est concrétisée. Les mesures mentionnées sont : la diffusion de l'information concernant les ententes et les programmes de financement (7 mentions), l'embauche de personnel administratif afin de faciliter l'organisation des projets (4 mentions), la prospection et la signature d'ententes (4 mentions), un appui technique (3 mentions), un soutien financier (3 mentions) et l'inscription de la mobilité enseignante dans le plan stratégique du cégep (3 mentions).

Dix-huit cégeps (46 % des répondants) envisagent d'organiser des activités de mobilité pour le personnel non-enseignant. Trois cégeps indiquent que des conseillers pédagogiques ont déjà participé à des activités de prospection et à l'encadrement d'étudiants. Deux autres cégeps indiquent aussi que des conseillers pédagogiques ont participé à des formations données à l'étranger, un cégep dit qu'un conseiller pédagogique se rend à l'étranger pour préparer l'arrivée des étudiants internationaux et un cégep affirme réaliser une veille afin d'identifier les occasions de mobilité professionnelle.

Combien d'enseignants participent aux activités suivantes par année?

ACTIVITÉS	Nombre total*	Pré-universitaire	Formation générale	Formation Technique
Accompagnent des étudiants à l'étranger	270	88	16	95
Explorent des lieux pour la mobilité étudiante	84	17	3	59
Assistent à des forums internationaux ou à des conférences internationales	49	19	3	21
Réalisent des contrats à l'étranger	41	3	1	33
Agissent à titre d'enseignants à l'étranger	38	8	2	28
Agissent à titre de conférencier lors d'événements internationaux	32	6	6	17
Participent à des séjours de recherche à l'étranger	12	5	4	3
Sont membres d'associations internationales	3	0	1	2
Participent à des échanges « poste-à-poste »	3	0	1	2
Autres (mission de recrutement, perfectionnement, coopération internationale)	18	2	1	15
TOTAL	550	148	38	275

* Le nombre total est supérieur à la somme des trois autres colonnes puisque certains répondants ont indiqué le nombre total d'enseignants de leur cégep qui participent aux activités sans indiquer le secteur d'enseignement.

Au cours d'une année, les répondants rapportent que 550 enseignants participent à des séjours à l'étranger. La plupart de ces séjours servent soit à accompagner des étudiants qui participent à des projets de mobilité étudiante ou à explorer des lieux pour la réalisation de ces projets. La majorité des enseignants qui participent à ces projets sont issus du secteur technique.

Veillez identifier le nombre d'enseignants qui ont reçu une ou plusieurs des subventions suivantes pour des activités à caractère international.

FINANCEMENT	Nombre
Le collègue	240
Bourses de mobilité enseignante du MELS	73
ACDI ou autre agence fédérale	42
Des partenaires étrangers	17
Syndicat des enseignants	12
Autre ministère provincial	6
Organisation non gouvernementale	4
La fondation du collègue	3
Organisation internationale	0
Autre (PIEQ I, PIEQ II, CCI, OFQJ, Projet Chili)	12
TOTAL	409

Plusieurs sources de financement sont à la disposition des enseignants. Ainsi, on remarque que 409 subventions ont été accordées. Il est à noter que les cégeps indiquent que 240 enseignants ont reçu un financement du cégep et que 73 enseignants ont reçu une bourse du programme de soutien à la mobilité enseignante du MELS, administré par Cégep international. Toutefois, considérant que 550 enseignants ont participé à des séjours à l'étranger et que 409 subventions ont été accordées, il est possible que certains enseignants aient obtenu un financement et que le cégep ne l'ait pas comptabilisé lors de l'enquête.

Le recrutement d'étudiants étrangers



Identifiez la personne responsable du recrutement des étudiants étrangers.

FONCTION	2010
ADJOINT À LA DIRECTION DES ÉTUDES	5 15 %
CONSEILLER EN COMMUNICATION	4 12 %
RESPONSABLE DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	4 12 %
REGISTRAIRE	4 12 %
CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	3 9 %
CONSEILLER À L'INTERNATIONAL	2 6 %
DIRECTEUR DES AFFAIRES ÉTUDIANTES	2 6 %
DIRECTEUR DES ÉTUDES	2 6 %
DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE	2 6 %
COORDONNATEUR DE L'ÉCOLE DE LANGUE	1 3 %
DIRECTEUR GÉNÉRAL	1 3 %
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE	1 3 %
COORDONNATEUR DU SERVICE À LA CLIENTÈLE	1 3 %

Trente-trois cégeps (85 % des répondants) ont identifié une personne responsable du recrutement des étudiants étrangers. Parmi ces personnes, cinq sont adjoints à la direction des études, quatre conseillers en communication et responsables du recrutement, quatre responsables du service de développement international, trois registraires, trois conseillers en information scolaire et professionnelle, deux directeurs des affaires étudiantes, deux directeurs des études et deux directeurs de la formation continue. Des cégeps ont aussi nommé le coordonnateur de l'école de langue, le directeur général, le conseiller à l'international, le coordonnateur du service à la clientèle et un conseiller pédagogique. Le recrutement des étudiants étrangers apparaît donc comme un secteur d'activité dont plusieurs directions et services assument la responsabilité.

Si cela n'est pas déjà le cas, comptez-vous désigner une personne responsable du recrutement des étudiants étrangers?

	2010	
OUI	6	15 %

L'ensemble des cégeps qui n'ont pas déjà désigné une personne responsable pour le recrutement des étudiants étrangers ont l'intention de le faire.

Combien d'employés de votre collègue travaillent au recrutement d'étudiants étrangers?

MESURE	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Nombre total pour les 39 cégeps	12	52
Nombre moyen par cégep	1	1,93
Nombre le plus fréquemment mentionné	1	1
Nombre de cégep ayant au moins 1 employé	11 28 %	25 64 %
Nombre maximal d'employés mentionné	2	7

64 % des répondants ont au moins un employé à temps partiel responsable du recrutement international et 28 % y affectent au moins un employé à temps plein. Certains cégeps affirment qu'ils ont deux employés à temps plein et sept employés à temps partiel concernés par le recrutement.

Votre collègue participe-t-il à un regroupement régional en vue du recrutement d'étudiants étrangers?

	2010	2005
OUI	17 44 %	19 44 %

Dix-sept cégeps (44 % des répondants) participent à un regroupement régional. Les regroupements mentionnés sont: le Regroupement Bas-Saint-Laurent, le regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM), le Regroupement régional pour l'Île de la Réunion, le Comité régional de recrutement et d'intégration des étudiants internationaux (CRRII), le Service régional d'admission au collégial de Québec, le Service régional d'admission du Montréal métropolitain et le Service régional d'admission du Saguenay-Lac-St-Jean.

Est-il important pour votre collègue d'être actif au niveau du recrutement d'étudiants étrangers?

RÉGION ADMINISTRATIVE	Très important	Important	Peu important	Pas important
BAS SAINT-LAURENT/GASPÉSIE	4	0	0	0
CÔTE NORD	2	0	0	0
ESTRIE	1	0	0	0
LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE	1	0	3	0
MAURICIE /CENTRE DU QUÉBEC	2	0	1	0
MONTÉRÉGIE	2	2	0	0
MONTRÉAL	1	4	3	3
OUTAOUAIS /NORD DU QUÉBEC	1	1	0	0
QUÉBEC ET SA RÉGION	1	3	1	0
SAGUENAY /LAC SAINT-JEAN	3	0	0	0
TOTAL	17 44 %	11 28 %	8 21 %	3 7 %

Avez-vous adopté des mesures afin d'être plus actif au niveau du recrutement?

En majorité, les cégeps (72 %) considèrent important ou très important d'être actifs en ce qui concerne le recrutement des étudiants étrangers. Toutefois, les cégeps se trouvant dans des régions administratives éloignées des centres urbains tendent à considérer le recrutement comme une activité plus importante que les cégeps des centres urbains.

En 2010, 18 cégeps (46 %) disent avoir adopté des mesures afin d'être plus actifs en matière de recrutement des étudiants étrangers.

1. MESURES LES PLUS CITÉES

MESURES LES PLUS CITÉES	Nombre
Participation à des salons et rencontre de partenaires étrangers	9
Utilisation des technologies Web et outils de promotion	5
Participation à un regroupement régional	4
Association avec des partenaires locaux	3
Embauche de personnel supplémentaire	3
Envoi d'un recruteur	3
Embauche d'un consultant	2
Bourse d'excellence	1
Création d'un bureau international	1
Inscription dans le plan stratégique	1
Stratégie de recrutement des étudiants de la francophonie	1
Suivi des demandes d'information et d'admission	1

2. PROGRAMMES LES PLUS CITÉS POUR PROMOUVOIR LE RECRUTEMENT

PROGRAMMES LES PLUS CITÉS	Nombre
L'ensemble des programmes offerts au collège	6
L'ensemble des programmes techniques	5
Différents programmes en fonction des pays partenaires	4
L'ensemble des programmes pré-universitaires	3
Technologie de l'électronique	2
Un programme spécifique au Cégep	8

3. PAYS CIBLES LES PLUS CITÉS

PAYS LES PLUS CITÉS	Nombre
FRANCE	14
ÎLE DE LA RÉUNION	4
NOUVELLE-CALÉDONIE	4
PAYS DU MAGHREB	4
CHINE	3
PAYS DE LA FRANCOPHONIE	2
GUADELOUPE	2
ALLEMAGNE ET AUTRICHE	1
CAMEROUN	1
CORÉE ET VIETNAM	1
MEXIQUE™	1
HAÏTI	1
ITALIE	1
ROUMANIE	1

Les cégeps ont adopté diverses mesures afin de recruter plus d'étudiants étrangers. Les mesures les plus citées sont la participation à des salons internationaux, l'utilisation des technologies Web et la production de matériel de promotion, la participation à des regroupements régionaux. La plupart des cégeps indiquent que ces mesures sont destinées à recruter des étudiants étrangers dans tous leurs programmes ou dans l'ensemble de leurs programmes techniques. Les pays francophones, comme la France et ses départements et territoires et communautés d'outremer dont la Nouvelle-Calédonie, l'île de La Réunion, la Guadeloupe ainsi que le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et Haïti, constituent les destinations privilégiées pour la plupart des cégeps.

Selon vous, quelles sont les principales difficultés liées au recrutement d'étudiants étrangers.

DIFFICULTÉS	Nombre	Pourcentage
Les frais de scolarité exigés	31	79 %
La reconnaissance des cégeps sur la scène internationale	19	49 %
Le manque de soutien ministériel	15	38 %
Les ressources administratives	13	33 %
Le statut non-universitaire des cégeps	13	33 %
Le fait d'être un établissement francophone	12	31 %
La durée des études	6	15 %
Autres : la complexité des procédures, les coûts associés au recrutement, la surpopulation dans certains cégeps, le contingentement des programmes, les politiques d'immigration du Gouvernement fédéral	8	21 %

La concurrence internationale en matière de recrutement des étudiants étrangers présente de nombreux défis aux cégeps. Les droits de scolarité élevés exigés, la méconnaissance du modèle des cégeps sur la scène internationale apparaissent comme les premières difficultés à surmonter. Les cégeps mentionnent aussi que le soutien insuffisant de la part des ministères québécois et canadiens ainsi que

le manque de ressources administratives pour répondre efficacement aux procédures exigées sont des obstacles supplémentaires à une meilleure performance.

L'accueil des étudiants étrangers



Identifiez la personne responsable de l'accueil des étudiants étrangers.

Si cela n'est pas déjà le cas, comptez-vous désigner une personne responsable de l'accueil et du suivi des étudiants étrangers.

Combien d'employés de votre collège travaillent à l'accueil d'étudiants étrangers?

En 2005, 77 % des répondants avaient identifié une personne responsable de l'accueil des étudiants étrangers, alors qu'en 2010, 36 cégeps (92 % des répondants) l'ont fait. Parmi ces personnes, cinq sont directeurs du bureau international ou responsable de la mobilité étudiante, trois portent le titre de responsable du recrutement, trois sont rattachés au registrariat, trois sont adjoints à la direction des études, trois sont conseillers en information scolaire et professionnelle, deux sont directeurs adjoints aux affaires étudiantes, deux sont conseillers pédagogiques et deux sont agents administratifs. De plus, il est à noter que 23 des personnes identifiées (64 %) comme responsables de l'accueil des étudiants étrangers ne sont pas les mêmes que celles identifiées comme responsables du recrutement des étudiants étrangers.

	2010
OUI	3 8 %

L'ensemble des cégeps qui n'ont pas déjà désigné une personne responsable de l'accueil des étudiants étrangers comptent le faire.

MESURE	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Nombre total pour les 39 cégeps	21	94
Nombre moyen par cégep	1,4	2,94
Nombre le plus fréquemment mentionné	1	1
Nombre de cégep ayant au moins 1 employé	15 38 %	32 82 %

Les cégeps tendent à consacrer plus de ressources à l'accueil des étudiants étrangers qu'au recrutement.

En effet, les cégeps ont en moyenne plus d'un employé à temps plein et près de trois employés à temps partiel. En outre, 82 % des cégeps ont au moins un employé à temps partiel qui se dédie à ce dossier.

À votre avis, quelles sont les principales difficultés liées à l'accueil d'étudiants étrangers?

DIFFICULTÉS	Nombre	Pourcentage
Choc culturel, intégration à la culture québécoise et participation aux activités du collège	10	26 %
Complexité des procédures et obtention des documents officiels	8	21 %
Ressources insuffisantes et manque de coordination des structures d'accueil	8	21 %
Courts délais entre l'amorce des procédures et l'arrivée des étudiants étrangers	5	13 %
Hébergement des étudiants étrangers	4	10 %
Maîtrise du français	3	8 %
Difficultés financières des étudiants et les frais de scolarité	3	8 %
Accueil à l'aéroport	2	5 %
Particularité du système collégial	2	5 %
Éloignement des familles	1	3 %
Peu d'expérience en matière internationale	1	3 %
Rétention des étudiants étrangers	1	3 %
Le suivi des étudiants étrangers en cours d'année	1	3 %

Trente cégeps (77 % des répondants) ont signalé au moins une difficulté associée à l'accueil des étudiants étrangers. Dix cégeps ont mentionné des difficultés relatives à l'intégration des étudiants à la culture québécoise, huit ont plutôt fait état de la complexité des procédures et huit ont fait mention du manque de ressources et d'une mauvaise coordination des structures d'accueil.

Le collège accueille-t-il des étudiants étrangers à l'enseignement régulier?

1. NOMBRE DE CÉGEPS QUI ACCUEILLENT DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

	2010	2005
OUI	36 92 %	36 84 %

Trente-six cégeps (92 % des répondants) accueillent des étudiants étrangers. Cependant, seuls 31 cégeps ont indiqué le nombre et le statut de ces étudiants.

Dans quels programmes retrouve-t-on les étudiants étrangers?

2. NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS PAR ANNÉE SELON LES SECTEURS D'ENSEIGNEMENT

ANNÉES	Pré-universitaire	Technique	Formation continue	TOTAL
2003-2004	276	548	-	824
2004-2005	323	714	-	1 037
2005-2006	500	922	-	1 422
2006-2007	-	-	-	-
2007-2008	191	428	303	922
2008-2009	166	543	479	1 188
2009-2010	237	858	412	1 507*

Le tableau indique que le nombre total d'étudiants étrangers dans les programmes collégiaux est en progression, selon les données fournies par les répondants.

* Le nombre d'étudiants étrangers répertoriés dans ce tableau est plus faible que les chiffres présentés dans les tableaux qui suivent. Plusieurs répondants n'ont pas indiqué l'ensemble des programmes de formation où se retrouvaient des étudiants étrangers.

SECTION 6 L'accueil des étudiants étrangers

3. NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AYANT LE STATUT DE RÉSIDENT TEMPORAIRE

RÉGIONS DU MONDE	Résident temporaire
AFRIQUE	493
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD	81
ANTILLES	145
ASIE	54
ÉTATS-UNIS	18
EUROPE OCCIDENTALE ET MÉDIANE	68
EUROPE ORIENTALE	7
FRANCE	561
MEXIQUE	2
PACIFIQUE SUD	102
PROCHE ET MOYEN-ORIENT	18
TOTAL	1 549

Les 31 répondants à cette question indiquent accueillir 1 549 étudiants étrangers ayant le statut de résident temporaire. Le tableau indique également qu'une forte majorité est originaire de la France et de l'Afrique.

4. NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE (Statistiques du MELS 2009)

RÉGION ADMINISTRATIVE	Cégeps et Instituts
BAS-SAINT-LAURENT	221
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	108
CAPITALE-NATIONALE	91
MAURICIE	89
ESTRIE	76
MONTRÉAL	561
OUTAOUAIS	16
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47
CÔTE-NORD	63
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	44
CHAUDIÈRE-APPALACHES	171
LAVAL	15
LANAUDIÈRE	13
LAURENTIDES	9
MONTÉRÉGIE	99
CENTRE-DU-QUÉBEC	8
TOTAL	1 631

Ce tableau présente les statistiques du MELS pour l'ensemble du réseau, soit les 48 cégeps et les instituts, telles que compilées à l'automne 2009. Celles-ci permettent également de voir la répartition des étudiants étrangers par région administrative au Québec.

Quels éléments font partie de votre structure d'accueil des étudiants étrangers?

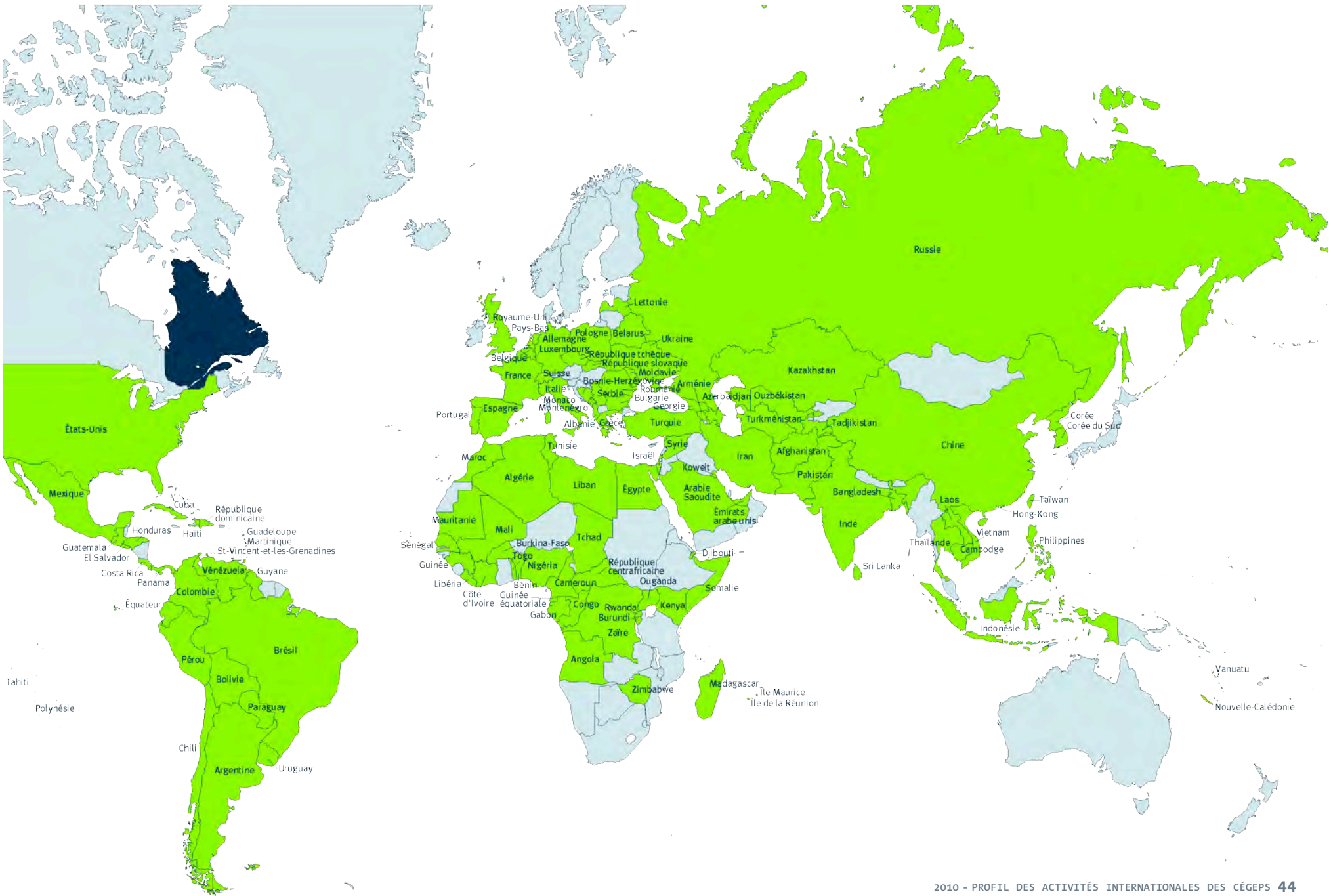
ÉLÉMENTS	Nombre	Pourcentage
Aide au logement	28	72 %
Aide à la réussite	28	72 %
Accompagnement dans les démarches auprès des services gouvernementaux	27	70 %
Accompagnement dans l'achat de nourriture / vêtements	18	46 %
Bureau des étudiants étrangers	6	15 %
Association des étudiants étrangers	4	10 %
Autres	6	15 %

Les cégeps consacrent de nombreuses ressources afin de faciliter l'intégration des étudiants étrangers. Par exemple, vingt-huit cégeps (72 % des répondants) offrent un service d'aide au logement et d'aide à la réussite et vingt-sept cégeps (70 % des répondants) accompagnent leurs étudiants étrangers dans les démarches auprès des autorités gouvernementales.

Cette section, bien que présentant des données partielles, a montré que l'accueil des étudiants étrangers était une réalité de plus en plus présente dans les cégeps ●

SECTION 6 L'accueil des étudiants étrangers

PAYS DE PROVENANCE DES ÉTUDIANTS QUI NE SONT PAS CITOYENS CANADIENS incluant les réfugiés et les résidents permanents



La coopération internationale et l'exportation du savoir-faire



Identifiez la personne responsable de la coopération internationale / exportation du savoir-faire.

FONCTION	2010	
DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE	10	29 %
RESPONSABLE DU BUREAU INTERNATIONAL	8	23 %
DIRECTEUR DES ÉTUDES / ADJOINT À LA DIRECTION DES ÉTUDES	6	17 %
DIRECTEUR GÉNÉRAL	3	9 %
CONSEILLER EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE/MOBILITÉ ÉTUDIANTE	2	6 %
ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE	1	3 %
COORDONNATEUR	1	3 %
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	1	3 %

En 2005, 33 cégeps (77 % des répondants) avaient identifié une personne responsable de la coopération internationale. En 2010, ce nombre est passé à 35, soit 90 % de l'échantillon. Parmi ces personnes, dix sont directeurs de la formation continue, huit sont responsables du bureau international, six sont directeurs ou adjoints à la direction des études, trois sont directeurs ou secrétaire général, deux sont conseillers en matière de coopération internationale ou de mobilité étudiante, une est adjoint à la direction générale, une est coordonnateur et une est directeur des ressources humaines. On note encore là une grande diversité selon les cégeps.

Le collège a-t-il signé des ententes avec des partenaires québécois / canadiens afin de réaliser des projets de coopération internationale ?

	2010	2005
OUI	24 62 %	22 51 %

Vingt-quatre cégeps (62 % des répondants) ont signé des ententes avec des partenaires nationaux afin de réaliser des projets de coopération internationale ou d'exportation du savoir-faire, ce qui représente une légère progression depuis 2005.

PARTENAIRES	2010	2005	2000
Collèges	17	18	24
Universités et/ou centres de recherche	6	6	16
Commissions scolaires	4	5	12
Entreprises privées	8	10	16
Organisations non gouvernementales (ONG)	7	6	13
Associations professionnelles et/ou syndicales	1	4	3
Services gouvernementaux	1	3	6
Municipalités	0	1	8
Société de développement régional	0	1	9
Autres : ACCC, CCCI, ACDI, CCNB	2	3	1
Total	46	57	108

L'année 2010 suit la tendance observée depuis 2005 à l'effet que le nombre d'ententes de partenariat diminue. Cette tendance est possiblement reliée à la diminution des projets en éducation financés par les organismes canadiens de coopération internationale.

Le collège fait-il partie de consortiums ?

	2010	2005	2000
OUI	7 18 %	18 42 %	17 54 %

La plupart des cégeps ne font plus partie de consortiums. Néanmoins, sept cégeps mentionnent faire partie soit du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Saint-Foy inc. (CERFO), du Groupe Collégia (2 mentions), de GéoQuébec, du Centre de coopération internationale en santé et développement (CCSID) et du Consortium international en développement de l'éducation (CIDE).

Le collège fait-il partie des organisations ou regroupements suivants ?

ORGANISATIONS	2010	2005	2000
Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)	36 92 %	36 84 %	18 58 %
Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)	26 67 %	18 42 %	12 39 %
Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)	7 18 %	9 21 %	5 16 %
Autres : Conseil canadien pour l'Afrique, Groupe d'économie solidaire du Québec, etc.	3 8 %	4 9 %	3 20 %

Votre collège offre-t-il des programmes de DEC / AEC à l'étranger ?

Les cégeps sont plus nombreux à faire partie des différentes organisations nationales. L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) regroupe 92 % des répondants et le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) 67%.

	2010	2005
OUI	5 13 %	2 4 %

Les cégeps sont un peu plus nombreux en 2010 à offrir des programmes à l'étranger.

DOMAINE D'ÉTUDE	Pays	Année d'attente	Diplôme	Nombre d'étudiants
GESTION DES ENTREPRISES	Algérie	2000	AEC	355
	Maroc	2000	AEC	355
COMPTABILITÉ ET GESTION	Chine	2002	AEC	250
	Vietnam	2010	AEC	-
TECHNIQUES DU GÉNIE CIVIL	Chine	2010	AEC	45
TECHNIQUES DU GÉNIE MÉCANIQUE	Chine	2010	AEC	25
INFORMATIQUE DE GESTION	Algérie	2002	AEC	23
	Maroc	2002	AEC	22
GESTION DE COMMERCES	Maroc	2009	DEC	13
GESTION DES RÉSEAUX INFORMATIQUES	Algérie	2008	AEC	6
	Maroc	2008	AEC	6
LOGISTIQUE ET TRANSPORT DE MARCHANDISES	Maroc	2009	AEC	-
PERFECTIONNEMENT EN GESTION DU TRANSPORT DE MARCHANDISES	Maroc	2009	AEC	-
TECHNIQUES INFORMATIQUES	Algérie		AEC	-

Alors qu'en 2005, deux cégeps offraient trois programmes à 292 étudiants de trois pays, en 2010, ce sont cinq cégeps qui offrent 10 programmes à 1 100 étudiants de 4 pays. On notera que les répondants offrent exclusivement des attestations d'études collégiales (AEC) et non des diplômes d'études collégiales (DEC).

Si non, votre collège songe-t-il à offrir des programmes de DEC / AEC à l'étranger ?

	2010	2005
OUI	11 28 %	16 39 %

Onze cégeps (28 % des répondants) songent à offrir des programmes à l'étranger dans l'avenir. L'engouement pour ce type d'activités semble toutefois moins marqué qu'en 2005.

Quels sont les projets de coopération internationale / exportation du savoir-faire en cours dans votre collège ou qui furent complétés au cours des trois dernières années ?

1. NOMBRE DE PROJETS SELON LA RÉGION DU MONDE

RÉGION DU MONDE	2010	2005	2000
AFRIQUE	54	73	52
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD (et ANTILLES)	19	24	15
ASIE	6	4	10
EUROPE CENTRALE, MÉDIANE ET ORIENTALE	8	3	4
PROCHE ET MOYEN-ORIENT	7	2	-
PACIFIQUE SUD	1	-	-
AUTRES	0	2	-
TOTAL	95	115	81

Entre 2002 et 2005, 23 cégeps avaient réalisé des projets de coopération internationale ou d'exportation du savoir-faire alors qu'entre 2007 et 2010, 25 cégeps (64 % des répondants) ont réalisé 95 projets. La croissance observée pour la période 2000-2005 n'existe pas entre 2005 et 2010. La plupart des projets en cours ont débuté entre les années 2007 et 2008 et se termineront au cours de 2010 - 2011.

2. NOMBRE DE PARTENAIRES CANADIENS SELON LA RÉGION DU MONDE ET LA RÉGION QUÉBÉCOISE

RÉGION DU MONDE	Au Québec / Autre région	Périphérique	Urbaine	Total
AFRIQUE	24	27	62	114
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD	20	8	10	38
ANTILLES	2	-	-	2
ASIE	4	-	8	12
EUROPE OCCIDENTALE ET MÉDIANE	6	2	4	12
MEXIQUE	3	-	2	5
PACIFIQUE SUD	4	-	-	4
PROCHE ET MOYEN-ORIENT	12	1	-	13
NOMBRE TOTAL DE PARTENAIRES CANADIENS	21	11	18	62
NOMBRE TOTAL DE PARTENAIRES ÉTRANGERS	54	27	45	138
NOMBRE TOTAL DE PARTENAIRES	75	38	63	200

Les cégeps ont plus de 200 partenaires dont 62 sont québécois / canadiens et 138 sont à l'étranger. La plupart des partenariats concernent des projets réalisés en Afrique ou en Amérique centrale et du Sud.

3. VALEUR DES PROJETS EN FONCTION DE LA TAILLE DES CÉGEPS

VALEUR	Grande	Moyenne	Petite	Total
Moins de 100 000\$	3	18	2	23
Entre 100 000\$ et 500 000\$	16	27	6	49
Entre 500 000\$ et 1 million \$	6	3	1	10
Plus de 1 million\$	1	2	0	3
Montant non spécifié	4	3	3	10
TOTAL	30	53	12	95

La majorité des projets ont une valeur inférieure à 500 000\$; les cégeps de moins de 1 500 étudiants y participent davantage. Dans l'ensemble, ce sont cependant les cégeps de taille moyenne qui réalisent la majorité des projets. Quant aux projets valant plus de 500 000\$, les cégeps de taille moyenne rivalisent avec les cégeps de grande taille.

4. VALEUR DES PROJETS EN FONCTION DE LA SOURCE DE FINANCEMENT

SOURCE DE FINANCEMENT	Total	Moins de 100 000\$	100 000\$- 500 000\$	500 000\$ - 1 million\$	Plus de 1 million\$	Non spécifié
ACCC / ACDI	54	3	38	8	3	1
Partenaires privés	10	4	4	1		1
Pays étranger	7	3	3	1		
Financement du collègue	3	2				1
Établissement étranger	3					3
MRI	3	3				
Agence française de développement	2	1	1			
Banque mondiale	4	3	1			
MAECI	1	1				
Non spécifié	10	5	1			4
TOTAL	95	23	49	10	3	10

La majorité des projets, ainsi que tous les projets dont la valeur est supérieure à un million de dollars, sont financés à même les fonds de l'ACDI gérés par l'ACCC. Il est également intéressant de noter que les partenaires privés représentent la seconde source de financement la plus citée.

5. NOMBRE DE PROJETS SELON LA NATURE DES SERVICES FOURNIS

NATURE DES SERVICES FOURNIS	TOTAL
Élaboration et mise en œuvre de programmes d'études	57
Gestion et administration en éducation	17
Transfert technologique	12
Politique et planification du perfectionnement des ressources humaines	4
Évaluation des besoins du secteur de l'éducation	1
Autres (formation initiale, formation culturelle et linguistique, nature non spécifiée)	5
Total	95

La majorité des projets a pour objectif l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'études.

	2010
OUI	22 56 %

Vingt-deux cégeps (56 % des répondants) gèrent un Centre collégial de transfert technologique qui développe une expertise de pointe pouvant être mise en valeur sur la scène internationale.

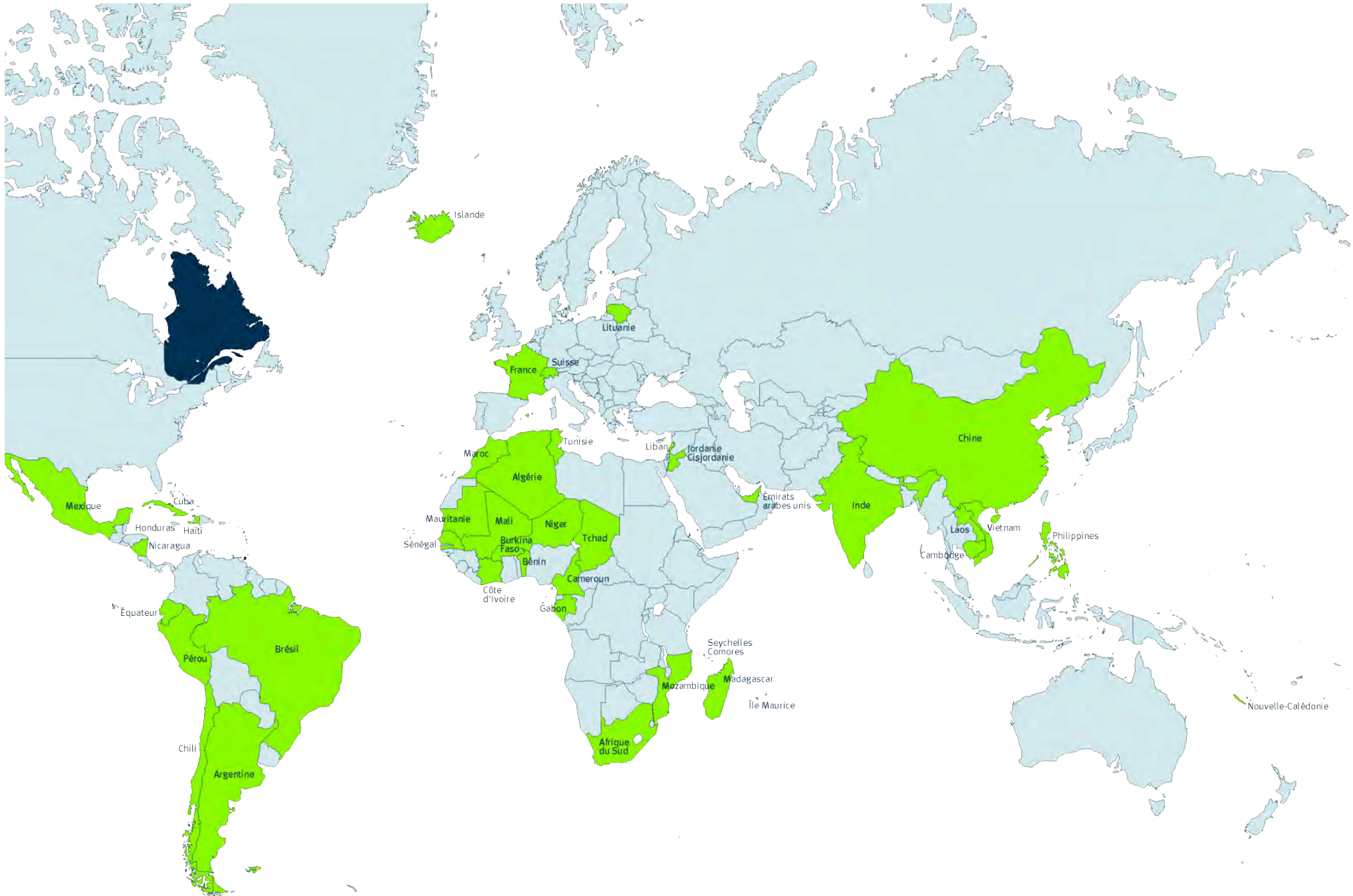
NATURE DES SERVICES FOURNIS	TOTAL
Assister à des forums internationaux ou à des conférences internationales	14 36 %
Présenter des conférences lors d'événements internationaux	12 31 %
Recevoir des stagiaires de l'étranger	12 31 %
Recevoir des chercheurs de l'étranger	11 28 %
Être membre d'associations internationales	10 26 %
Réaliser des contrats à l'étranger	8 21 %
Faire des séjours de recherche à l'étranger	7 18 %
Participer à des échanges « poste-à-poste »	1 3 %
Autres : missions de développement et exportation d'expertise	3 8 %

Plus du tiers des répondants indiquent que les membres du personnel des CCTT participent à des forums ou à des conférences internationales; près du tiers signale que des chercheurs prononcent des conférences dans le cadre d'événements internationaux et que les CCTT reçoivent des stagiaires d'autres pays. Ces centres contribuent donc au rayonnement du Québec à l'étranger et peuvent être considérés comme l'une des portes d'entrée des cégeps dans les réseaux internationaux de recherche.

Votre collège gère-t-il un Centre collégial de transfert technologique (CCTT)?

Si oui, indiquez si les membres du personnel du CCTT participent aux activités suivantes.

SECTION 7 La coopération internationale et l'exportation du savoir-faire
PAYS OÙ LES CÉGEPS ONT RÉALISÉ DES PROJETS D'EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE



Financement

Avez-vous déjà reçu un appui financier des organismes suivants?

ORGANISMES	2010		2005	
PIEQ - Volet II	33	85 %	25	58 %
OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse)	29	74 %	32	74 %
PIEQ - Volet I	22	56 %	24	56 %
OQAJ (Office Québec-Amériques pour la jeunesse)	20	51 %	29	67 %
ACDI (Agence canadienne de développement international)	19	49 %	22	51 %
ACCC (Association des collèges communautaires du Canada)	18	46 %	-	
AQWBJ (Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse)	16	41 %	16	37 %
Banque mondiale	5	13 %	10	23 %
Organismes de coopération internationale / ONG	4	10 %	10	23 %
Ministère des Relations internationales	5	13 %	13	30 %
DRHC (Programme de mobilité européenne)	2	5 %	2	5 %
DRHC (Programme de mobilité nord-américaine)	1	3 %	1	2 %
Ministère des Affaires étrangères	1	3 %	6	14 %
Secrétariat à l'aide internationale	1	3 %	3	7 %
Banque africaine de développement	1	3 %	4	9 %
Banque asiatique de développement	0		-	
Banque interaméricaine de développement	0		1	2 %
Autres : CIDE, MELS, Fondation du collège, programmes spéciaux de DRHC, etc.	7	18 %	5	12 %

Les cégeps ont accès à de nombreuses sources de financement qui soutiennent leurs activités internationales. Les principales sources sont les programmes du gouvernement du Québec (PIEQ Volet I et II, les Offices jeunesse

internationaux) et les fonds de l'ACCC / ACDI. En 2010, moins de cégeps profitent directement des fonds de l'ACDI, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et des organismes non gouvernementaux qu'en 2005.

1. NOMBRE DE PROJETS SELON LA NATURE DES SERVICES FOURNIS

NATURE DES SERVICES FOURNIS	TOTAL
Élaboration de programmes d'études et application	57
Gestion et administration en éducation	17
Transfert technologique	12
Politique et planification du perfectionnement des ressources humaines	4
Évaluation des besoins du secteur de l'éducation	1
Autres (formation initiale, formation culturelle et linguistique, nature non spécifiée)	5
Total	95

La majorité des projets de coopération internationale et d'exportation du savoir-faire que réalisent les cégeps ont pour objectif l'élaboration de programmes d'études et l'application de ces derniers.

Quelles activités à caractère international parmi les suivantes ont une obligation d'autofinancement? Pour ces dernières, l'objectif est-il généralement atteint?

ACTIVITÉS	Autofinancement		Objectif atteint	
Coopération internationale / Exportation du savoir-faire	25	64 %	17	68 %
Mobilité étudiante	22	56 %	18	82 %
Mobilité enseignante	12	31 %	5	42 %
Recrutement d'étudiants étrangers	12	31 %	7	58 %
Internationalisation de la formation	9	23 %	4	44 %
Autres	1	3 %	0	

En majorité (64 % des répondants), les cégeps se fixent des objectifs d'autofinancement pour les projets de coopération internationale et d'exportation du savoir-faire et 68 % les atteignent. Lorsque les cégeps se fixent des objectifs d'autofinancement pour des projets de mobilité (dans 56 % des cas), ils les atteignent dans une proportion de 82 %. Il y a cependant peu de cégeps qui se fixent de tels objectifs en ce qui concerne le recrutement des étudiants étrangers ou l'internationalisation de la formation.

Quel est le budget annuel consacré aux activités à caractère international dans votre collège?

Seize répondants (dont des cégeps de petite, moyenne et grande taille) ont donné des indications quant au budget consacré aux activités à caractère international. Celui-ci se situe en moyenne à 100 000 \$ annuellement. La gamme des budgets indiqués varie de 10 000 \$ à 388 000 \$. La mobilité étudiante et le recrutement des étudiants étrangers sont les secteurs auxquels on consacre généralement les sommes les plus importantes.

À la suite du réinvestissement fédéral de 2007-2008, avez-vous consacré une partie de ces fonds à des activités à caractère international?

Veillez décrire l'influence de la création de programmes de mobilité internationale financés par le MELS et gérés par Cégep international sur le développement et/ou la consolidation des activités à caractère international de votre collège.

2010		
OUI	32	82 %

Trente-deux cégeps (82 % des répondants) ont consacré une partie des fonds provenant du réinvestissement fédéral à des activités à caractère international. Ces cégeps ont embauché ou affecté du personnel afin de faciliter la mise en place d'activités internationales (10 mentions). D'autres cégeps indiquent qu'ils ont investi ces fonds dans des activités de recrutement et d'intégration des étudiants étrangers (6 mentions), qu'ils ont financé des projets de mobilité étudiante (3 mentions) et qu'ils ont créé un bureau international (2 mentions). Finalement, certains disent utiliser ces fonds pour concevoir une politique internationale, pour financer divers projets internationaux et pour initier des projets de coopération internationale.

PROGRAMMES	Forte influence		Influence moyenne		Faible influence	
Bourses de courts séjours	24	62 %	7	18 %	6	15 %
PIEQ – Volet II	24	62 %	9	23 %	2	5 %
Soutien à la mobilité enseignante	18	46 %	12	31 %	6	15 %
Bourses d'excellence (étudiants étrangers)	12	31 %	11	28 %	9	23 %
Exemptions des droits de scolarité (étudiants étrangers)	12	31 %	15	38 %	7	18 %
Programmes de soutien aux activités artistiques	8	21 %	4	10 %	15	38 %
Autres (PIEQ – Volet I)	1	3 %	0		1	3 %

De manière générale, les cégeps considèrent que les programmes du MELS gérés par Cégep international ont une influence non négligeable sur le développement de leurs activités internationales. Ainsi, 62 % des répondants considèrent que les bourses de courts séjours et le programme PIEQ (Volet II) ont eu une forte influence sur le développement d'activités de mobilité. De plus, 77 % d'entre eux considèrent que le programme de soutien à la mobilité enseignante a eu une influence, forte ou moyenne, sur le développement de ce secteur d'activités. De la même manière, 59 % estiment que les exemptions de droits de scolarité pour les étudiants étrangers ont eu une influence, forte ou moyenne.

SECTION 9 Bilan

Selon vous, quels objectifs les activités internationales de votre établissement ont-elles permis d'atteindre?

OBJECTIFS	Nombre	Pourcentage
Contribuer au rayonnement du Québec sur la scène internationale	37	95 %
Préparer les étudiants au marché de l'emploi	31	79 %
Amener les étudiants à s'engager dans des causes sociales et / ou environnementales	30	77 %
Faire la promotion du système d'éducation québécois à l'étranger	27	69 %
Permettre aux enseignants de perfectionner leur pratique pédagogique	26	67 %
Recruter plus d'étudiants étrangers	25	64 %
Préparer les étudiants aux études supérieures	20	51 %
Recruter plus d'étudiants québécois	19	49 %
Contribuer au développement de la région	18	46 %
Augmenter le financement du collège	12	31 %
Permettre aux enseignants de mener des recherches scientifiques	4	10 %

Trente-sept cégeps (95 % des répondants) considèrent que les activités internationales permettent aux cégeps de contribuer au rayonnement du Québec sur la scène internationale et 69 % ajoutent que les activités internationales permettent aux cégeps de faire la promotion du système d'éducation québécois à l'étranger. Les cégeps assument donc pleinement leur rôle d'ambassadeur du Québec sur la scène internationale. Par ailleurs, les cégeps reconnaissent l'impact positif de l'internationalisation sur le développement social et professionnel des étudiants. En effet, 79 % des répondants croient que l'internationalisation a permis de mieux préparer les étudiants au marché de l'emploi et 77 % des répondants constatent que les activités internationales permettent aux étudiants de s'engager dans des causes sociales ou environnementales qui leur tiennent à cœur. Finalement, 67 % des répondants affirment que les activités internationales permettent de bonifier la formation en offrant aux enseignants la possibilité de perfectionner leurs pratiques pédagogiques.

D'ici 3 ans, quelles seront les prochaines actions de votre collège en matière d'activités à caractère international ?

ACTIONS	Nombre	Pourcentage
Développer des partenariats avec des établissements dans de nouvelles régions du monde	31	79 %
Adapter le site Internet du collège afin d'attirer de nouveaux étudiants étrangers	28	72 %
S'associer à des partenaires québécois pour des projets internationaux	26	67 %
Offrir des diplômes conjoints avec un établissement étranger	22	56 %
S'associer à des partenaires d'ailleurs au Canada pour des projets internationaux	20	51 %
Offrir des programmes (DEC, AEC) à l'étranger	14	36 %
S'associer à des universités pour des projets internationaux	13	33 %
Devenir membre d'associations internationales	11	28 %
Offrir de la formation à distance à des étudiants étrangers	10	26 %
Autre : accueillir davantage d'étudiants étrangers, s'associer à d'autres cégeps québécois offrant les mêmes programmes, développer plus de partenariats avec des IUT (France)	3	8 %

La mondialisation amène les établissements d'enseignement supérieur à se redéfinir. Les cégeps n'échappent pas à ce courant et nombre d'entre eux prévoient mettre en œuvre de nouvelles initiatives afin de rayonner sur la scène internationale. Par exemple, d'ici 3 ans, 79 % des répondants prévoient développer des partenariats avec des établissements dans de nouvelles régions du monde. La majorité des cégeps prévoit également s'associer à des partenaires québécois et canadiens afin de réaliser des projets internationaux d'envergure. Finalement, 56 % des répondants prévoient offrir des diplômes conjoints avec un établissement étranger d'ici les trois prochaines années, s'inspirant probablement de la double diplomation déjà pratiquée par les universités ●

Rôle de Cégep international



Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec l'énoncé suivant ?

Énoncés	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord, ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
<i>Je suis généralement satisfait des actions entreprises par Cégep international</i>	18 46 %	18 46 %	3 8 %	0	0

92 % des répondants (36 cégeps) sont généralement satisfaits des actions entreprises par Cégep international.

Selon vous, quel rôle devrait jouer Cégep international en matière d'internationalisation de la formation ?

RÔLES DE CÉGEP INTERNATIONAL

RÔLES	Nombre	Pourcentage
Représentation auprès du MELS	36	92 %
Proposer des sessions de formation / sensibilisation aux cégeps	33	85 %
Élaboration de projets pilotes	26	67 %
Autres	5	13 %

Une très forte proportion des répondants souhaite que Cégep international joue un rôle actif pour favoriser l'internationalisation de la formation, d'abord en sensibilisant le MELS à cette dimension et, aussi, en proposant des sessions de formation et des outils susceptibles de guider les cégeps dans ce travail complexe.

Dans la catégorie **Autres**, voici ce qui a été mentionné :

- Faire connaître les réalisations des cégeps et établir des liens avec différents partenaires étrangers ; au besoin développer avec les cégeps des outils qui permettent d'améliorer nos pratiques en matière d'internationalisation.
- Veille.

Selon vous, quel rôle devrait jouer Cégep international en matière de mobilité étudiante?

- Favoriser les échanges d'expériences et d'expertises.
- Sensibiliser les directions des collèges et travailler avec la Commission des affaires pédagogiques (Fédération des cégeps).
- Appuyer le réseau collégial afin de développer un cadre de référence et une instrumentation permettant :
 - de définir un profil de compétences lié à l'internationalisation
 - de proposer une démarche d'élaboration et d'intégration de ces compétences dans les contenus de cours et dans l'ensemble d'un programme
 - de colliger les bonnes pratiques pédagogiques en matière d'internationalisation de la formation générale et de certains programmes (par exemple : Sciences humaines, Techniques administratives).
- Cégep international nous semble remplir son mandat d'information et de sensibilisation au meilleur de ses possibilités et du personnel dont il dispose.

RÔLES	Nombre	Pourcentage
Exercer une influence pour le maintien des programmes	38	97 %
Suggérer des établissements et des pays avec lesquels des ententes cadres pourraient être signées par les cégeps	37	95 %
Gérer un programme de bourses	34	87 %
Proposer des sessions de formation/sensibilisation aux cégeps	31	79 %
Négocier des ententes avec des partenaires étrangers	23	59 %
Autres	4	10 %

Les attentes des cégeps sont claires : Cégep international doit veiller au maintien de mesures favorisant la mobilité étudiante et agir en ce sens auprès du MELS tout en continuant à gérer ces mesures et guider les cégeps vers de nouveaux partenariats.

Dans la catégorie **Autres**, voici ce qui a été mentionné :

- Il pourrait être intéressant que Cégep International, en collaboration avec le MELS, propose des ententes cadres pour qu'il y ait davantage de pays avec lesquels il existe une réciprocité en matière de frais de scolarité (comme avec la France) pour encourager la mobilité étudiante (par exemple avec les pays scandinaves, ceux de la francophonie et du Commonwealth).
- Favoriser le réseautage entre les intervenants des cégeps, le partage des bonnes pratiques, la mise en commun des informations.
- Susciter la création de nouveaux programmes de bourses pour la mobilité étudiante.

Selon vous, quel rôle devrait jouer Cégep international en matière de mobilité enseignante?

RÔLES	Nombre	Pourcentage
Exercer une influence pour le maintien des programmes	37	94 %
Gérer un programme de bourses	35	90 %
Suggérer des établissements et des pays avec lesquels des ententes cadres pourraient être signées par les cégeps	31	79 %
Proposer des sessions de formation/sensibilisation aux cégeps	27	69 %
Négocier des ententes avec des partenaires étrangers	25	64 %
Autres	5	13 %

En matière de mobilité enseignante, le rôle que l'on souhaite voir jouer par Cégep international est similaire à celui défini pour la mobilité étudiante : veiller au maintien des programmes, les gérer et accompagner les cégeps dans l'établissement de partenariats.

Dans la catégorie **Autres**, voici ce qui a été mentionné :

- Faire circuler des demandes en provenance de partenaires étrangers potentiels.
- Partager les expériences.
- Offrir un soutien aux enseignants dans leurs démarches administratives.

Selon vous, quel rôle devrait jouer Cégep international dans le processus de recrutement des étudiants étrangers?

RÔLES	Nombre	Pourcentage
Identifier les activités de recrutement international les plus pertinentes pour les cégeps	35	90 %
Recueillir et mettre à jour les informations sur les pays représentant un potentiel pour les cégeps	33	85 %
Exercer une influence auprès des gouvernements afin de faciliter la venue d'étudiants étrangers	32	82 %
Gérer des programmes destinés aux étudiants étrangers	25	65 %
Promouvoir votre établissement lors d'activités à l'étranger	25	64 %
Offrir des sessions de formation portant sur le recrutement et l'accueil d'étudiants étrangers	25	64 %
Coordonner les activités de recrutement	17	44 %
Recruter des étudiants étrangers pour votre établissement	15	38 %
Autres	4	10 %

Les cégeps attendent que Cégep international identifie des activités et des pays propices au recrutement d'étudiants étrangers et qu'il joue un rôle auprès du MELS pour faciliter la venue de ces étudiants. La proportion de répondants qui souhaite une action directe de Cégep international pour le recrutement est beaucoup plus faible (38 %).

Selon vous, quel rôle devrait jouer Cégep international dans le domaine de la coopération internationale?

Dans la catégorie **Autres**, voici ce qui a été mentionné :

- Les cégeps sont en concurrence pour le recrutement d'étudiants étrangers. Le rôle de Cégep International est délicat car il doit répondre aux besoins des 48 cégeps. Cette situation est potentiellement source de conflits.
- Préparer du matériel promotionnel pour le réseau.
- Assurer le lien avec le MICC et le CIC afin de faciliter l'arrivée des étudiants étrangers au sein de nos établissements.
- Ne pas interférer avec le mandat des Services régionaux d'admission mais agir en complémentarité avec eux.
- Faire mieux connaître les cégeps sur la scène internationale et faire du démarchage pour définir de nouveaux créneaux de recrutement.
- Être un facilitateur qui nous offre la possibilité de faire notre propre recrutement.
- Agir auprès du gouvernement du Québec afin que le recrutement des étudiants étrangers bénéficie d'un meilleur financement.

RÔLES	Nombre	Pourcentage
Susciter la formation de consortiums pour répondre aux appels d'offre	34	87 %
Faire la promotion des cégeps auprès des « donneurs d'ouvrage »	33	84 %
Offrir des sessions de formation / sensibilisation aux responsables des cégeps	25	64 %
Rechercher des partenaires d'affaire pour les cégeps	25	64 %
Coordonner les activités de coopération internationale	13	33 %
Autres	4	10 %

Cégep international devrait faciliter la formation de consortiums, faire la promotion des cégeps auprès des organismes qui lancent les appels d'offre internationaux et, aussi, offrir des sessions de formation et rechercher des partenaires pour la réalisation de projets. Les cégeps souhaitent donc que Cégep international s'occupe de promotion et de soutien dans ce domaine plutôt que de coordination.

Dans la catégorie **Autres**, voici ce qui a été mentionné :

- Collaborer avec le réseau Transtech.
- Agir comme catalyseur auprès des cégeps œuvrant à l'international afin de faciliter leurs interventions tout en préservant le caractère privilégié des liens établis avec les contreparties étrangères.
- Veiller à ce que les cégeps aient une chance égale de contribuer aux retombées internationales du Québec à l'étranger. Des consortiums pourraient être créés sous l'égide de Cégep International pour permettre à tous les cégeps de jouer un rôle, quelle que soit leur taille.
- Offrir un appui durant les négociations surtout pour la production et la rédaction de documents et de contrats en anglais.

Selon vous, quelles devraient-êre les priorités de Cégep international pour la période 2010-2014 ?

PRIORITÉS DE CÉGEP INTERNATIONAL

- Proposer des sessions de formation aux cégeps.
 - Exercer une influence pour le maintien et la bonification des programmes de financement.
 - Négocier des ententes avec des partenaires étrangers.
 - Assumer un rôle dans la coordination et la promotion à toutes les étapes en ce qui a trait au recrutement international.
 - Identifier les activités de recrutement international les plus pertinentes pour les cégeps.
 - Recueillir, mettre à jour et diffuser les informations concernant les pays présentant un potentiel pour les cégeps.
-
- Soutenir les collègues dans leurs différentes activités internationales (recrutement, recherche de financement, recherche de partenariats et financement des projets de coopération, formations).
-
- Apporter du soutien aux cégeps en matière de mobilité étudiante et de mobilité enseignante (gestion des bourses, représentation de l'ensemble des cégeps auprès de partenaires étrangers potentiels, formation aux différents acteurs des cégeps).
-
- Représenter le Québec à l'étranger en matière de mobilité étudiante et enseignante et dans le développement de projets de coopération majeurs.
-
- Faire des pressions politiques auprès du MELS pour augmenter le financement des activités internationales et éliminer les obstacles d'ordre administratif qui nuisent au développement d'ententes de mobilité bilatérales.
-
- La coopération internationale.
-
- Surveiller les nouvelles tendances qui se dessinent en matière d'internationalisation de la formation dans le monde.
-
- Accentuer les efforts pour la mise en place de diplôme conjoints ●

ANNEXE 1 Liste des répondants

NOM DES CÉGÉPS	RÉGION FUSIONNÉE
1. CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	OUTAOUAIS/NORD DU QUÉBEC
2. COLLÈGE AHUNTSIC	MONTRÉAL
3. CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	MONTRÉAL
4. CÉGEP DE BAIE-COMEAU	CÔTE NORD
5. CÉGEP BEAUCE-APPALACHE	QUÉBEC ET SA RÉGION
6. COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	MONTRÉAL
7. CÉGEP DE CHICOUTIMI	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
8. DAWSON COLLEGE	MONTRÉAL
9. CÉGEP DE DRUMMONDVILLE	MAURICIE/CENTRE DU QUÉBEC
10. COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT	MONTÉRÉGIE
11. COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU	QUÉBEC ET SA RÉGION
12. CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES	BAS SAINT-LAURENT/GASPÉSIE
13. HERITAGE COLLEGE	OUTAOUAIS/NORD DU QUÉBEC
14. JOHN ABBOTT COLLEGE	MONTRÉAL
15. CÉGEP DE JONQUIÈRE	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
16. CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE
17. CÉGEP DE LA POCATIÈRE	BAS SAINT-LAURENT
18. CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON	QUÉBEC ET SA RÉGION
19. CÉGEP LIMOILOU	QUÉBEC ET SA RÉGION
20. COLLÈGE LIONEL-GROULX	LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE

NOM DES CÉGÉPS	RÉGION FUSIONNÉE
21. COLLÈGE DE MAISONNEUVE	MONTRÉAL
22. CÉGEP MARIE-VICTORIN	MONTRÉAL
23. CÉGEP DE MATANE	BAS SAINT-LAURENT/GASPÉSIE
24. COLLÈGE MONTMORENCY	LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE
25. CÉGEP DE RIMOUSKI	BAS SAINT-LAURENT/GASPÉSIE
26. COLLÈGE DE ROSEMONT	MONTRÉAL
27. CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
28. CÉGEP DE SAINTE-FOY	QUÉBEC ET SA RÉGION
29. CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	MONTÉRÉGIE
30. CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME	LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE
31. CÉGEP DE SAINT-LAURENT	MONTRÉAL
32. CÉGEP DE SEPT-ÎLES	CÔTE NORD
33. COLLÈGE SHAWINIGAN	MAURICIE/CENTRE DU QUÉBEC
34. CÉGEP DE SHERBROOKE	ESTRIE
35. CÉGEP DE SOREL-TRACY	MONTÉRÉGIE
36. CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES	MAURICIE/CENTRE DU QUÉBEC
37. COLLÈGE DE VALLEYFIELD	MONTÉRÉGIE
38. VANIER COLLEGE	MONTRÉAL
39. CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL	MONTRÉAL

Acronymes

ACCC	ASSOCIATION DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU CANADA
ACDI	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
AEC	ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
BCEI	BUREAU CANADIEN D'ÉDUCATION INTERNATIONALE
CCCI	CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
CIDE	CONSORTIUM INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION
CCNB	COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CCSISD	CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT
CSE	CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION
DEC	DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES
DRHC	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA
EUMC	ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA
IFI	INSTITUTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE
IUT	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (FRANCE)
OFQJ	OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE
OQAJ	OFFICE QUÉBEC-AMÉRIQUES POUR LA JEUNESSE
ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
MELS	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
MICC	MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
MRI	MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES
PIEQ	PROGRAMME D'INTERNATIONALISATION DE L'ÉDUCATION QUÉBÉCOISE
PPCC	PROGRAMME DE PARTENARIAT DES COLLÈGES CANADIENS (ACCC)
RCCFC	RÉSEAU DES CÉGEPS ET DES COLLÈGES FRANCOPHONES DU CANADA
SRAM	SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
SRACQ	SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION AU COLLÉGIAL DE QUÉBEC
SRASL	SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
SUCO	SOLIDARITÉ, UNION, COOPÉRATION
UT	UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE (MEXIQUE)

PHOTOS

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

CÉGEP DE JONQUIÈRE

CÉGEP LIMOILOU

CÉGEP DE MATANE

CÉGEP DE RIMOUSKI

CÉGEP DE SAINT-LAURENT

VANIER COLLEGE

CÉGEP INTERNATIONAL

cégep international

promouvoir l'expertise des cégeps dans le monde
promoting cegeps' expertise abroad
promover la competencia de los cegeps en el mundo
promover a avaliação dos cégeps no mundo



www.cegepint.ca